

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

613^e séance

Mercredi 9 juin 2010, à 10 heures
Vienne

Président : M. Ciro Arévalo Yepes (Colombie)

Puis : M. Dumitru Dorin Prunariu (Roumanie)

La séance est ouverte à 10 h 23.

Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Bonjour à tous et bienvenue à la ville de Vienne, bienvenue aux Nations Unies. C'est une journée toute particulière et je voudrais saluer cordialement chacune et chacun d'entre vous. Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue au Centre international de Vienne. Je déclare ouverte cette cinquante-troisième session ainsi que la 613^e session de la Commission des Nations Unies sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques.

Comme vous le savez tous, la Commission va bientôt élire son nouveau président qui aura un mandat de deux ans, et ce conformément à l'accord intervenu au sein de la Commission durant sa cinquante-deuxième session et avec le feu vert de la Commission, je continuerai de présider la présente session jusqu'à l'élection en bonne et due forme du nouveau président. C'est à ce moment-là que me reviendra le plaisir de l'inviter à assumer la présidence.

Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Avant de passer à cette élection et à l'élection du Bureau, la Commission devra adopter son programme d'activités pour la session actuelle. C'est ce que nous allons faire maintenant, adoption de l'ordre du jour.

Mesdames et Messieurs, nous allons vous soumettre maintenant l'ordre du jour provisoire de la session qui figure dans le document portant la cote A/AC.105/L.276. Cet ordre du jour provisoire a été préparé sur la base des ententes auxquelles est parvenue la Commission durant sa session 2009. L'Assemblée générale a ensuite, elle-même, adopté ces ententes par l'entremise de sa résolution 64/86 du 10 décembre 2009. En annexe à l'ordre du jour provisoire figure un calendrier de travail indicatif. Veuillez noter que les notes de ce calendrier ou échéancier ne font pas partie de l'ordre du jour provisoire qui doit être adopté par la Commission, elles sont là simplement pour aider les délégations. Nous devons donc passer maintenant à l'adoption de l'ordre du jour à proprement parler.

S'il n'y a pas d'objections je considérerai que la Commission souhaite adopter l'ordre du jour provisoire tel que présenté dans le document portant la cote A/AC.105/L.276. *Il en est ainsi décidé. Ce document est donc adopté.*

Élection du Bureau (point 3 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'espagnol*] : Nous allons maintenant passer au point 3, "Élection des membres du Bureau".

Mesdames et Messieurs, je souhaiterais que nous passions maintenant au point 3 de l'ordre du jour, "Élection du Bureau". Au paragraphe 43 de sa résolution 64/86 en date du 10 décembre 2009, l'Assemblée générale a adopté la composition des bureaux de la Commission et des Sous-Commissions pour la période 2010-2011, et il est convenu que la Commission et ses Sous-Commissions devaient élire les membres de ses bureaux à l'occasion de leurs

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.



sessions respectives conformément à la composition ainsi établie. Durant la session de l'année dernière, la Commission a noté que serait élu Dumitru-Dorin Prunariu de Roumanie, Nomfuneko Majaja d'Afrique du Sud et Raimundo González Aninat du Chili, qui occuperaient respectivement les postes de Président, Première Vice-Présidente et Deuxième Vice-Président/Rapporteur de la Commission sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique durant la période 2010-2011.

Durant sa quarante-septième session célébrée au début de la présente année, le Sous-Comité scientifique et technique a élu Ulrich Huth de l'Allemagne, à la Présidence du Sous-Comité avec un mandat de deux ans.

Durant la quarante-neuvième session qui s'est tenue au début de la présente année, le Sous-Comité juridique a élu Ahmad Talebzadeh de la République islamique d'Iran à la présidence de ce Sous-Comité juridique avec un mandat de deux ans.

Puis-je considérer que la Commission adopte l'élection des présidents des Sous-Comités pour la période 2010-2011 ? Il ne semble pas y avoir d'objections. *Il en est donc ainsi décidé.*

S'il n'y a pas d'objections, je peux donc considérer que le Comité souhaite élire M. Dumitru-Dorin Prunariu de Roumanie à la Présidence de la Commission avec un mandat de deux ans à partir de la session actuelle de 2010. Il ne semble pas y avoir d'objections. *Il en est donc ainsi décidé.*

Je félicite chaleureusement M. Dumitru-Dorin Prunariu à l'occasion de son élection.

Avant d'inviter mon cher collègue et ami à assumer la présidence, je voudrais que vous me permettiez de dire quelques mots en ma qualité de Président sortant du Comité. Ces observations et remarques, je les ferai à l'issue de ces deux années d'expérience et je vais le faire de façon très souple, de façon très amicale pour vous faire part de ce que j'ai appris durant ces deux années.

D'abord, je pense que le COPUOS est un organe qui a des points forts tout particuliers, il peut se montrer proactif et n'a pas toujours à réagir face à ce qui me paraît constituer une des activités les plus importantes, les plus actives, les plus vives dans notre réalité actuelle. Je pense que nous assistons à un moment où les choses évoluent très fortement en ce qui concerne l'utilisation de l'espace.

L'économie, la sécurité mondiale dépendent toujours plus des activités spatiales. Réaffirmer le principe de l'interdépendance dans le cadre duquel chacun des acteurs participant aux activités

spatiales, les acteurs gouvernementaux privé et non gouvernementaux chacun de ces acteurs, chacune de ces parties prenantes est étroitement liée aux autres. Nous constatons qu'il y a de plus en plus d'États qui souhaitent renforcer ou se doter de capacités en matière spatiale. Dans les cinq régions géographiques du monde, on constate l'élaboration de politiques spatiales nationales, de structures, d'agences, de mécanismes de coordination et c'est quelque chose qui est sans précédent pour ce qui est de l'évolution de la situation en matière d'activités spatiales.

Les organismes non gouvernementaux, eux aussi, élargissent leur participation aux activités spatiales et il y a bien sûr un processus de commercialisation, de privatisation que nous devons envisager avec davantage de réalisme. Mais en même temps, nous constatons qu'il est de plus en plus nécessaire de relever le défi du paradigme social et des responsabilités globales que nous partageons tous. Nous devons donc tous ensemble faire face aux problèmes qui existent.

De ce fait, bien entendu, le COPUOS, et c'est devenu sa tradition, assume sa responsabilité de faire face de façon proactive à ce type de situation. Ces deux années durant lesquelles j'ai eu l'honneur et le privilège de représenter la région latino-américaine dans le cadre de ce processus, nous avons pu constater diverses choses. Je ne vais pas m'étendre là-dessus mais je vais néanmoins souligner certains éléments qui me paraissent tout particulièrement importants.

D'abord, nous avons contribué à faire reconnaître le rôle de l'espace en ce qui concerne l'ordre du jour mondial. Nous avons organisé deux tables-rondes de haut niveau aux Nations Unies et à l'Assemblée générale, un sur la sécurité alimentaire, un autre sur les pandémies, la santé mondiale et la technologie spatiale, et nous contribuons fortement à ce que le Comité peut apporter comme contributions à l'ECOSOC. Nous pensons que tout cela est lié et peut permettre de donner à l'espace l'importance qui lui revient au sein des Nations Unies.

Il y a également des sujets nouveaux qui ont été introduits à l'ordre du jour du Comité et je pourrais citer tout particulièrement la question du changement climatique. Les rapports qui existent entre le changement climatique et les technologies spatiales. Ces rapports sont fondamentaux et nous le constaterons très certainement lors de la prochaine réunion qui aura lieu au Mexique.

Il y a également la question des législations nationales. Comme je l'ai dit, il y a certains efforts qui sont entrepris de façon un peu fragmentée, mais il faut que nous concertions pour voir quelles

similitudes, quels aspects communs il y a entre toutes les politiques nationales, et ce afin de pouvoir renforcer la coopération entre les pays. Plus il y a de points communs entre les politiques nationales, plus il y a de possibilités de pratiques une véritable coopération internationale.

Mais il y a des défis à relever, très complexes et cela indépendamment du niveau d'avancement technologique des pays. C'est pourquoi on a parlé de la question de la viabilité ou durabilité des activités spatiales. Cela est lié aux questions touchant les guides de bonne conduite en matière d'affaires spatiales et c'est une question très délicate.

Je voudrais également dire qu'on a donné un nouvel élan à ce qu'on peut considérer comme la partie opérationnelle du COPUOS et de façon générale, en ce qui concerne le rôle que joue la question spatiale au sein des Nations Unies et ce par l'entremise de deux programmes qui me paraissent être le principal héritage d'UNISPACE III. Il y a d'abord le système SPIDER et puis il y a le Système mondial de navigation par satellite du Comité. Ce sont là deux choses très concrètes que nous avons réalisées au sein du COPUOS et qui ont revêtu une importance particulière en ce qui concerne les catastrophes naturelles mais également pour d'autres questions comme l'agriculture ou d'autres encore. Si bien que, non seulement nous constituons ou produisons une plateforme de réflexions, mais également nous offrons des produits très concrets au sein des Nations Unies.

Pour ce qui est de la méthodologie, on a présenté une nouvelle façon de présenter les résolutions de façon plus solide, plus ferme, plus concises et la preuve en est que l'Assemblée générale et nombre de délégations qui ont participé aux questions spatiales, au sein des Nations Unies, le nombre de délégations qui s'intéressent aux questions spatiales a quasiment doublé ces dernières années. Donc, les pays s'intéressent davantage aux questions concernant l'espace.

Une des questions qui, à mon avis, est tout particulièrement pertinente et à propos desquelles j'ai fait des efforts à titre personnel mais en tant que représentant de vous tous, c'est l'élaboration des plateformes de coopération régionale. Dans ce sens, nous avons vu les vastes efforts qui ont été entrepris dans quatre régions en particulier. D'abord, et par égoïsme peut-être, je parlerai de ma propre région l'Amérique latine, et c'est avec grand plaisir que le Président de la Conférence des Amériques qui est avec nous aujourd'hui, et je suis heureux qu'il soit lui aussi de cette région, c'est des efforts très grands qui ont été entrepris en Amérique Latine.

C'est le cas également en Afrique. J'ai eu l'honneur de participer à la Conférence LAC, la Conférence africaine sur le leadership qui a eu lieu en Algérie, et là encore on a vu comment un groupe de pays peut se doter d'une façon unifiée d'envisager la coopération. Il y avait l'Afrique du Sud, l'Algérie qui ont conclu un accord sur les questions spatiales.

En Asie-Pacifique, il y a deux initiatives très importantes. J'ai vu notamment ce qu'il en est de l'APRSAP, c'est une initiative entreprise en Asie-Pacifique et qui porte sur des questions très concrètes, Sentinelle-Asie. Je suis allé au Vietnam et j'ai vu comment les efforts entrepris dans la région de l'Asie-Pacifique donnent d'excellents résultats. Mais il y a d'autres initiatives qui ont été prises. Il y a une structure intéressante APSCO qui donne aussi des résultats positifs. Et voilà des choses qui se complètent et c'est là très positif comme solde de ce qui se passe en Asie-Pacifique.

Et puis, suite à tout cela, nous lançons un système de coopération interrégionale. Je crois que c'est là quelque chose de très important et on va avoir un Congrès de la Fédération internationale qui va bientôt avoir lieu en Afrique du Sud et à cette occasion nous pourrions œuvrer en matière de coopération interrégionale et internationale.

Alors voilà certaines idées que je voulais vous présenter. Excusez-moi si je me suis étendu un peu trop longtemps, mais tout cela m'a amené, m'amène à proposer quelque chose, un document que l'on appelle "La politique spatiale des Nations Unies", et là je veux présenter certaines réflexions positives, proactives qui nous permettent de nous mettre au niveau de la politique internationale.

D'importants efforts ont été entrepris au sein du COPUOS pour nous acquitter du mandat qui nous a été donné par diverses résolutions notamment celle qui porte sur la coopération internationale mais cette proposition cherche à assurer une meilleure gouvernance au niveau mondial pour ce qui a trait aux questions spatiales. Cette question et la proposition correspondante ont reçu un vaste appui et je remercie les délégations qui ont manifesté leur appui et leur intérêt. C'est un mandat que nous avons reçu de l'Assemblée générale et nous allons examiner cela dans les deux semaines qui viennent dans le cadre de l'ordre du jour. Je dois véritablement vous dire que c'est là quelque chose dont on peut dire que c'est la région de l'Amérique latine qui l'a légué au COPUOS. C'est là très important.

Une autre chose très importante que je dois dire en tant que Président sortant, c'est mentionner l'appui que j'ai reçu durant ces deux années. Je

voudrais remercier tout particulièrement les deux vice-présidents qui m'ont apporté leur soutien, Suvit Vibulsreth de la Thaïlande, premier vice-président, et à ma gauche, Felipe Duarte du Portugal et je le remercie pour tout son appui, toutes les idées qu'il a proposées. Le travail qui s'est fait est un travail collectif parce que nous avons un Comité qui travaille avec ses deux Sous-Comités.

Je remercie les membres de la Sous-Commission des affaires juridiques et son Président, M. Kopal, et M. Aboubekr-Seddik Kejar de l'Algérie avec qui j'ai eu l'honneur de passer quelques jours dans son pays durant la réunion de l'ARC et c'est lui qui était à la tête du Sous-Comité scientifique et technique.

Je voudrais remercier la région d'Amérique latine pour son soutien et je dirai à ses membres que ça a été pour moi un honneur que de représenter cette région à la Présidence.

Je remercierai les membres du secrétariat du COPUOS et tout particulièrement celui qui est assis ici à ma gauche, Niklas Hedman, que vous connaissez tous, et tous ses collaborateurs si efficaces. Mille mercis.

Je remercie les États membres pour le soutien qu'ils m'ont accordé. Je remercie les organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux. Je remercie les observateurs permanents qui jouent un rôle très important et je dois donc leur en exprimer ma reconnaissance. Je remercierai la Colombie, le pays que je représente pour la confiance qu'il m'a témoignée.

Pour finir, je voudrais vous remercier tous pour la façon dont nous avons pu travailler dans l'harmonie de façon efficace durant ces deux années et nous avons ensemble obtenu davantage que simplement des résultats concrets. Nous avons créé un état d'esprit, une ambiance si constructive que ce Comité est un modèle. Je peux le dire après 25 ans d'expérience au sein des Nations Unies, c'est un modèle au sein de l'Organisation. Merci à tous.

J'ai donc dit ces quelques mots. Maintenant je vais inviter le nouveau Président, M. Dumitru-Dorin Prunariu, à assumer la Présidence du Comité.

*M. Dumitru-Dorin Prunariu (Roumanie)
prend la Présidence.*

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je voudrais remercier mes collègues, Ciro Arévalo Yepes de la Colombie, Suvit Vilbusreth de la Thaïlande et Felipe Duarte Santos du Portugal pour le travail excellent réalisé aux postes de Président, premier vice-Président et

second vice-Président/rapporteur, respectivement, à la tête du Comité pendant la période 2008-2009.

Mesdames et Messieurs, je voudrais maintenant passer à l'élection des autres membres du Bureau, à savoir le premier vice-Président et le deuxième vice-Président. À moins qu'il n'y ait des objections, puis-je considérer que le Comité souhaite élire, Nomfuneko Majaja de l'Afrique du Sud au poste de premier vice-Président, et Raimundo González-Aninat du Chili au poste de deuxième vice-Président/Rapporteur du Comité, pour un mandat de deux ans à partir de la présente session ? Pas d'objections. *Il en est ainsi décidé.*

Toutes mes félicitations aux personnes élus. Je vous invite à venir à la tribune.

Je voudrais vous informer que j'ai obtenu des demandes émanant des délégations suivantes qui souhaitaient obtenir l'autorisation de participer à la présente session à titre d'observateurs. Il s'agit du Gouvernement d'Azerbaïdjan, du Costa Rica, de la Côte d'Ivoire, de la République dominicaine, du Saint-Siège, de la Tunisie, des Émirats arabes unis et du Zimbabwe. Je voudrais vous proposer, conformément à la pratique habituelle, que nous invitions ces délégations à participer à la présente session et d'intervenir selon que de besoin devant le Comité. Ceci, bien sûr, sans préjuger d'autres demandes de ce type et bien sûr, cela n'implique aucune décision du Comité concernant leur statut. C'est une courtoisie que nous octroyons d'habitude à ces délégations. Il n'y a pas d'objections. Nous allons procéder de cette façon. *Il en est ainsi décidé.*

Je voudrais vous informer que la Tunisie a fait une demande pour devenir membre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. La communication officielle de la Tunisie a été reçue par le Bureau des affaires spatiales le 14 août 2009 et ensuite a été communiquée à toutes les missions permanentes des États membres du Comité dans une note verbale. La note verbale reçue de la Tunisie figure dans le document CRP.3 qui vous a été distribué. Le Comité se prononcera sur ce point au titre du point 16 de l'ordre du jour, "Questions diverses", la semaine prochaine.

Je voudrais vous informer que j'ai également obtenu des demandes émanant des organisations suivantes qui souhaitent participer à la présente session du Comité en qualité d'observateurs. Il s'agit des représentants des organisations suivantes : l'Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale, IASS, l'Association des centres de télédétection arabes dans le monde arabe. Je voudrais vous proposer, conformément à la pratique passée, que nous

invitions ces organisations à participer à la présente session et d'intervenir selon que de besoin. Bien sûr, ceci sans préjuger des demandes futures de ce type et cela n'implique aucune décision du Comité concernant leur statut. C'est une courtoisie que nous octroyons habituellement à ces délégations. S'il n'y a pas d'objections, nous allons procéder de cette façon. *Il en est ainsi décidé.*

Déclaration du Président (point 4 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons maintenant passer au point suivant de l'ordre du jour, et je vais faire ma déclaration liminaire.

Excellence, Mesdames et Messieurs les représentants, c'est un grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette cinquante-troisième session du Comité. C'est un grand plaisir pour moi d'avoir été élu à la Présidence du COPUOS pour la présente session du Comité jusqu'en juin 2012. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez manifestée et je vous assure que je vais déployer tous mes efforts pour que les activités du Comité soient couronnées de succès. Je voudrais également remercier très sincèrement M. Ciro Arévalo Yepes qui a dirigé avec brio les travaux du Comité au cours des deux années écoulées. Sous sa direction, le Comité a réalisé des résultats concrets et importants.

Au cours des 50 dernières années, ce Comité a été au centre de l'exploration et de l'utilisation étonnante par l'humanité de l'espace. Depuis sa création, le Comité a renforcé les efforts visant à promouvoir l'exploration de l'espace et pour rapporter les avantages de la technologie spatiale sur Terre afin de permettre le développement durable de tous les pays. Cette année, nous pouvons également faire le point de la première décennie du millénaire. Je suis sûr que le COPUOS restera la plateforme unique de coopération internationale dans le domaine des activités spatiales.

En 2007, nous avons marqué et célébré le 50^e anniversaire du lancement dans l'espace du premier satellite artificiel de la Terre Spoutnik. Nous avons célébré le 40^e anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité de l'espace et la 50^e commémoration de l'Année géophysique internationale.

En 2009, nous avons célébré le 40^e anniversaire du premier alunissage. Nous avons également marqué le dixième anniversaire de l'UNISPACE III.

L'année prochaine, en 2011, une fois de plus, nous aurons une raison de célébrer des jalons importants du vol spatial, l'exploration spatiale, la coopération internationale dans l'espace. Il s'agit

de marquer le 50^e anniversaire du vol spatial habité et le 50^e anniversaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

J'ai l'intention de faire de l'année 2011 une année mémorable dans l'histoire du COPUOS pour que nous puissions tous voir les progrès réalisés avec fierté et pour que nous puissions faire le bilan des dix premières années du nouveau millénaire.

Le Bureau des affaires spatiales et le secrétariat préparent déjà les célébrations de 2011 pour l'année prochaine. C'est pourquoi je vous invite tous à utiliser la présente session du COPUOS pour discuter des préparations pour 2011.

Depuis 1999, avec la tenue d'UNISPACE III le Comité a aligné ses activités avec les objectifs mondiaux du développement tels qu'articulés par le Sommet du millénaire en 2010 et articulés dans le Sommet mondial pour le développement durable en 2002 et réaffirmés par le Sommet mondial en 2005.

Le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a fait des progrès importants pour réaliser les objectifs de la Conférence. La mise en œuvre et l'application des recommandations d'UNISPACE III a été au cœur de nos efforts pendant cette période. Au cours de ces dix dernières années, le COPUOS et ses Sous-Comités ont prouvé leur volonté de renforcer le rôle des sciences et technologies spatiales pour répondre aux principaux défis du développement mondial.

Toutefois, nous devons faire face à des défis importants de notre société. Le tremblement de terre important en Haïti, suivi par le tremblement de terre dévastateur au Chili cette année, et d'autres catastrophes continuent à frapper nos sociétés. Récemment, les inondations dans différentes parties du monde, tout cela montre notre vulnérabilité devant la force de la nature et cela montre que nous devons mettre en place des capacités pour atténuer les effets dévastateurs de ces catastrophes.

La perte de vies et de propriété pourrait être limitée si on disposait de meilleures informations afin d'améliorer l'évaluation des risques, la prévention précoce et la surveillance des catastrophes. C'est pourquoi une utilisation intégrée et coordonnée des technologies spatiales et leur application peut jouer un rôle essentiel à l'appui de la gestion des catastrophes en fournissant des informations précises et en apportant un soutien en matière de communication.

Les outils spatiaux sont indispensables dans d'autres domaines qui sont liés aux catastrophes tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire et la santé mondiale. Le Comité et son secrétariat ont déployé des efforts pour promouvoir et accroître la sensibilisation et la mise en place des

capacités dans le domaine des applications des sciences et technologies spatiales aussi bien au niveau international que régional et national, dans ces différents domaines importants pour l'humanité.

Les outils spatiaux sont multiples et ils permettent la mise en œuvre de mesures nécessaires au niveau international. La recherche et le développement dans le domaine de la science et de la technologie spatiale sont une condition essentielle de toute application spatiale pour profiter au développement humain sur Terre, pour protéger et préserver l'environnement spatial et dans tout effort d'exploration de l'univers. Notre Comité déploie des efforts pour que le monde puisse utiliser ces technologies à des fins pacifiques. Notre expérience a prouvé que nous avons la possibilité de renforcer nos efforts communs aux niveaux national, régional, interrégional et international, afin de contribuer à la réalisation des objectifs de la Déclaration du millénaire.

L'exploration spatiale et les progrès en matière de sciences spatiales et la recherche spatiale sont des piliers essentiels dans l'utilisation opérationnelle des technologies spatiales. Maintenant nous pouvons voir comment les systèmes et technologies spatiales peuvent répondre à certains besoins pacifiques, notamment les besoins d'énergie non polluante, l'eau potable, la gestion des ressources naturelles, la télééducation, la télésanté, la mise en place des capacités. Nous avons également la possibilité de voir comment la recherche scientifique en matière de vols spatiaux habités peut devenir un outil de développement durable.

La Station spatiale internationale, le plus important projet de coopération internationale doit être achevé et devenir opérationnel en fin d'année. C'est un point saillant de la coopération internationale dans l'utilisation pacifique de l'espace et il nous permet de voir comment on peut utiliser ce potentiel de recherche pour faire avancer le développement durable et pour réaliser les objectifs de développement.

Le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique ont réalisé des progrès importants cette année. Je voudrais féliciter M. Ulrich Huth de l'Allemagne et M. Ahmad Talebzadeh de la République islamique d'Iran pour leur élection à la Présidence de ces deux Sous-Comités et pour la façon remarquable dont ils ont dirigé les travaux de ces deux organes.

De même, je voudrais remercier M. Shivakumar de l'Inde, M. Harbison du Royaume-Uni, M. Camacho du Mexique et M. Monserat Filho du Brésil, Mme Irmgard Marboe de

l'Autriche et M. Jean-François Mayence de la Belgique, pour la façon remarquable dont ils ont dirigé les groupes de travail respectifs des Sous-Comités. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à M. Martinez de l'Afrique du Sud qui a été élu cette année à la présidence du nouveau groupe de travail du Sous-Comité scientifique et technique portant sur la viabilité à long terme des activités spatiales.

Le Comité et ses deux Sous-Comités ont, au cours des dix dernières années, montré que ses membres souhaitent promouvoir le rôle important que joue la coopération internationale dans l'utilisation pacifique de l'espace en prenant des décisions importantes pour ce qui est de la protection de la Terre, promouvoir la capacité des États à renforcer leur développement économique, social et culturel, et en renforçant leur compréhension du cadre et des mécanismes réglementaires. Les efforts communs déployés aussi bien par le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique pour promouvoir la mise en œuvre au niveau national des Directives d'atténuation des débris spatiaux du COPUOS approuvées en 2007 par l'Assemblée générale, sont tout à fait méritoires.

Je note en passant les activités en cours des États membres et des organisations internationales visant à réduire les débris spatiaux et je note que l'interaction entre le Sous-Comité scientifique et technique et l'IADC évolue.

Un autre exemple est l'adoption par le Sous-Comité scientifique et technique d'un Cadre de sécurité pour les sources d'énergie nucléaires et leurs applications dans l'espace qui a montré le lien existant entre notre organe intergouvernemental et l'AIEA.

Le nouveau plan de travail au titre de ce point est prometteur et les ateliers prévus pour l'année prochaine renforceront nos connaissances dans ce domaine.

Le Comité, au cours des années écoulées, a fait d'importants efforts pour être actif dans le domaine du développement durable. À cet égard, le groupe de travail plénier a fait d'importants progrès cette année pour ce qui est de mettre davantage l'accent sur la contribution du Comité aux travaux de la Commission du développement durable. Dans ce contexte, je note avec un grand intérêt que la réunion interinstitutions sur les activités spatiales à partir de l'année prochaine mettra tout particulièrement l'attention sur les efforts de coordination des entités des Nations Unies visant à examiner l'ensemble des questions de ce secteur.

Pour ce qui est de la défense de la Terre contre la menace que représentent les astéroïdes,

voilà une autre tâche importante. Le groupe de travail sur les objets géocroiseurs permet de s'approcher de l'atteinte de cet objectif. Je voudrais remercier tout particulièrement l'Association des explorateurs spatiaux, ASE, notamment dans le cadre d'ateliers internationaux qu'elle a organisés et pour la publication également de son rapport sur la menace posée par les astéroïdes.

L'Année héliophysique internationale 2007 a été couronnée de succès et je suis heureux de noter que les travaux du Sous-Comité scientifique et technique se poursuivent dans le cadre du point de l'ordre du jour, "Initiatives internationales sur l'espace et le climat", et on peut voir le rôle important de l'espace à cet égard.

Quant au Sous-Comité juridique, il a également été très actif ces dernières années, notamment il est parvenu à élaborer une analyse commune des avantages, droits et obligations liés au régime juridique de l'espace extra-atmosphérique, et il a amené à l'élaboration de deux importantes résolutions de l'Assemblée générale sur le concept de l'État de lancement et sur les pratiques d'enregistrement et l'amélioration de celles-ci. Dans le cadre de ses efforts, le Sous-Comité juridique procède actuellement à un examen des législations nationales. Le groupe de travail sur les législations spatiales nationales a permis de jeter les bases de ce qui nous permettra d'élaborer un rapport satisfaisant à ce sujet. Le Sous-Comité examine également de plus près les activités d'exploration concernant la Lune et d'autres corps célestes dans le cadre du droit spatial international.

Voilà certains exemples des activités, des résultats concrets correspondant aux activités du Comité et de ses deux organes subsidiaires. En outre, ceux-ci ont considérablement progressé au cours des dix dernières années pour ce qui est de relancer, de donner une vie nouvelle à nos activités, un élan nouveau. Nous constatons une rapide augmentation de la base de connaissances du processus intergouvernemental grâce à des réunions d'experts, des tables-rondes, des symposiums, des colloques et certains des principaux rapports ainsi que les résolutions omnibus de l'Assemblée générale ont été modifiés pour mieux correspondre aux besoins actuels et à venir.

Au fil des ans, il y a de nombreux experts en matière scientifique, juridique ou politique qui ont apporté leur aide au Comité ou aux Sous-Comités et c'est un peu grâce à eux que l'on a pu obtenir des résultats concrets. Je voudrais profiter de cette occasion pour les remercier tous pour leur extraordinaire contribution, pour le leadership dont ils ont fait preuve pour nous permettre de jouer vraiment le rôle unique qui incombe au COPUOS et à ses deux organes subsidiaires au niveau mondial.

Mesdames et Messieurs, le Sous-Comité scientifique et technique examine toujours les derniers développements en ce qui concerne le Système mondial de navigation par satellites et les avantages que ce système apporte aux économies et aux sociétés du monde. Cette importante plateforme de coopération et de coordination internationale assure l'interopérabilité entre tous les participants au système et c'est une initiative tout à fait unique qui contribue à renforcer l'interaction positive dans un des domaines les plus importants des applications spatiales, et c'est avec plaisir que je note les activités entreprises par le Bureau des affaires spatiales et comment renforcer les capacités en matière de droit spatial, et notamment dans les pays en développement. Voilà un domaine d'activités très important du Sous-Comité juridique.

L'éducation, la recherche, le développement sont considérés comme nécessaires pour renforcer les capacités dans ce domaine. C'est donc avec plaisir que je note que le Bureau des affaires spatiales en étroite collaboration avec un groupe d'experts sur l'éducation en matière de droit spatial et les directeurs des centres régionaux de l'éducation scientifique et technologique spatiale qui sont affiliés aux Nations Unies, sont en train de mettre au point un programme d'études qui permettra d'assurer le renforcement des capacités dans les centres régionaux.

Le programme des Nations Unies sur les applications spatiales continue de jouer un rôle important pour ce qui est notamment d'améliorer les capacités des pays en développement et leur permettre d'atteindre leurs objectifs de développement durable. Sur la base des propositions faites par le Bureau, le Sous-Comité scientifique et technique a recommandé les activités du programme 2010 en vue de leur approbation par le Comité lors de la présente session et c'est ce qui figure dans le rapport du Sous-Comité.

Le Bureau présentera également durant la présente session les activités qu'il prévoit de réaliser en 2011.

Vu ce que j'ai dit plus tôt à propos des problèmes que posent les catastrophes naturelles, je note avec plaisir les progrès réalisés pour ce qui est de l'application du plan de travail de SPIDER pour 2010-2011. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance pour les ressources qui ont été volontairement fournies par différents États membres ainsi que remercier aussi tous les autres États membres qui ont dit qu'ils étaient disposés à apporter des contributions en espèces ou en nature pour appuyer la mise en œuvre du programme. SPIDER devient un mécanisme essentiel, un outil très utile pour assurer une meilleure coordination

des efforts de gestion des catastrophes aux niveaux national et régional.

Excellence, Mesdames et Messieurs, le rôle des organisations internationales et des autres entités dans le domaine de l'espace, continue d'assumer une très grande importance relativement à notre entreprise commune visant à promouvoir les activités spatiales aux niveaux national, régional, interrégional et mondial. Mais je voudrais tout particulièrement souligner le rôle des mécanismes régionaux qui permettent de renforcer la coordination et la coopération entre les États qui sont actifs dans l'espace et qui permettent d'établir des partenariats entre les utilisateurs et les fournisseurs de services basés dans l'espace.

À cet égard, je suis heureux de signaler que s'est tenue la troisième Conférence africaine sur le leadership en matière de sciences et technologies spatiales qui a eu lieu fin 2009 et je signalerai également les préparatifs de la quatrième Conférence qui sera accueillie par le Kenya et qui aura lieu en 2011. Il y a eu le seizième Forum de l'Agence spatiale régionale de l'Asie-Pacifique qui a eu lieu en Thaïlande en janvier de cette année. J'y ai assisté et je suis vivement impressionné par le travail des organisateurs. Les efforts de coordination réalisés entre le Forum et Sentinelle-Asie sont très prometteurs.

L'Organisation d'Asie-Pacifique, APSCO, qui constitue une solide infrastructure de coopération a été accueillie très chaleureusement par la communauté internationale et je souhaite également la bienvenue à l'APSCO comme nouvel observateur permanent aux activités du COPUOS.

Les préparatifs de la sixième Conférence spatiale des Amériques sont en cours et je voudrais féliciter le secrétariat temporaire du Gouvernement de l'Équateur ainsi que le Groupe international d'experts pour tous ces préparatifs. Quatre réunions très prometteuses ont déjà eu lieu. La dernière c'était au mois de mai de cette année et je suis convaincu que la conférence qui aura lieu plus tard dans l'année au Mexique sera couronnée de succès.

Dans ce contexte, je voudrais également souligner le rôle important que les centres régionaux pour l'éducation scientifique et technologique jouent pour ce qui est de renforcer les efforts de coopération. Le travail réalisé par les centres régionaux et appuyé dans le cadre du Programme des Nations Unies sur les applications spatiales mérite nos louanges. Les centres régionaux ont mis en place des infrastructures facilitant une formation poussée en matière de sciences et technologies spatiales et les programmes d'éducation qui existent depuis longtemps sont très fructueux.

Nous devons également souligner la collaboration avec les organisations qui sont actives comme observateurs permanents et je peux en citer quelques autres que celles que j'ai déjà mentionnées. Il y a la Fédération astronautique internationale qui, de concert avec un pays hôte, organise chaque année le Congrès astronautique international qui permet d'établir un dialogue fondamental entre toutes les parties prenantes dans le secteur spatial aussi bien au niveau gouvernemental qu'au niveau du secteur privé.

L'année dernière, le Congrès a été accueilli par la République de Corée et c'est avec un grand plaisir que je signalerai combien il a été couronné de succès. Je serais très heureux de participer cette année au Congrès lorsqu'il sera organisé par la République tchèque et en 2011 lorsqu'il sera accueilli par l'Afrique du Sud.

Je voudrais remercier l'Institut international du droit spatial et le Centre européen du droit spatial qui ont organisé un excellent colloque durant la session de cette année du Sous-Comité juridique et qui portait sur le thème "La législation spatiale nationale facilitant la croissance des activités spatiales".

Les activités de l'Académie internationale de l'astronautique devraient également être soulignées, non seulement pour la participation de cette Académie à l'Année internationale 2009, mais il y a également la participation des jeunes dans le cadre du Conseil consultatif de la Génération spatiale qui a permis d'apporter d'importantes contributions à nos activités, et nous pouvons nous en féliciter.

J'ai également noté avec intérêt que l'Institut européen de la politique spatiale, l'IAA, et la Fédération pour un monde sûr, ont coorganisé en 2008 une conférence sur l'utilisation juste et responsable de l'espace et cela a constitué une vaste initiative interdisciplinaire cherchant à se pencher sur cet important problème, et les actes de cette réunion ont été publiés cette année.

Depuis la dernière session, nous avons vu qu'il y a eu d'importantes choses qui se sont faites dans l'espace et qui l'ont été par les membres du Comité. Étant donné que toutes les délégations ont reçu un CD-Rom contenant les publications des faits saillants de 2009, je ne vais pas rentrer dans les détails à ce propos, mais je voudrais néanmoins remercier sincèrement la Fédération internationale et l'Institut international de droit spatial pour cette publication. Ce document, fait saillant de l'espace 2009, nous permet d'avoir accès à une base de données sur toutes les réalisations et les activités, et je me félicite de ce à quoi nous pouvons nous attendre pour 2010.

Mesdames et Messieurs, Excellence, nous avons beaucoup à examiner, à discuter durant les jours qui viennent. Mais compte tenu des activités très fructueuses que nous avons menées jusqu'à présent et de la façon dont nous avons su résoudre des questions complexes tout en conservant le consensus et avec votre coopération, vos contributions, je suis convaincu que nos travaux seront fructueux. Ensemble et grâce aux efforts que nous consacrerons à cela, tous et chacun, je suis convaincu que nous atteindrons nos objectifs communs. Je vous remercie de votre attention.

Déroulement des sessions

Mesdames et Messieurs, comme dans le passé, le programme de travail et le calendrier indicatif des travaux qui se trouve à l'annexe sera suivi de façon souple, bien sûr, et pourra être ajusté au fur et à mesure de nos travaux. La résolution 32/71 de l'Assemblée générale exige que les membres de chaque organe des Nations Unies soient informés au début de chaque session des ressources disponibles. Je voudrais vous informer des arrangements qui ont été faits pour la présente session du Comité.

Les salles de conférence qui nous ont été assignées, la salle M.1, MOE13, MOE19, M7, MOE100, MOE18, MOE16, MOE15 et E0951. L'interprétation simultanée se fera en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol. L'enregistrement sonore se fera pendant les plénières dans la langue d'origine et en anglais.

Je vous indique qu'à l'annexe de sa résolution 56/242 l'Assemblée générale a adopté des directives concernant la limite de la durée des réunions y compris les éléments suivants : a) Les réunions devraient se tenir pendant les heures ordinaires, c'est-à-dire de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures l'après-midi, les jours ouvrables ; b) Les organes intergouvernementaux devraient revoir leur structure de réunions et les cycles de présentation de rapport et, en coordination avec les services de conférence, ajuster leur demande de réunion comme il se doit.

En outre, les contraintes financières des services de conférence coïncident avec une tendance à accroître la demande de réunions et de services de documentation. Les capacités existantes ne peuvent pas assumer une charge de travail supplémentaire. Dès lors, il faut respecter strictement les lignes directrices en matière d'interprétation, de réunion et de services de documentation, notamment les réunions ad hoc, les consultations informelles. Les réunions au-delà des heures autorisées ou des jours ouvrables ne bénéficieront pas des services de conférence. Le service de gestion des conférences a introduit un

nombre de mesures d'efficacité telles qu'une externalisation accrue, un traitement électronique des données, la réduction du travail de nuit et des heures supplémentaires, etc. C'est pourquoi une étroite coopération entre les délégations, le secrétariat et les services de conférence est encore plus important. Nos collègues des services de conférence feront de leur mieux pour nous aider comme par le passé avec une présentation à temps des documents fournis dans toutes les langues de travail dans toute la mesure du possible. Mais suite aux difficultés et aux contraintes que j'ai mentionnées, certains des documents ne seront disponibles pour la session de clôture qu'en anglais ou dans la version non révisée, tout dépendra du moment où ces documents auront été soumis aux services de traduction.

Je voudrais vous assurer que le secrétariat vous aidera comme d'habitude et nous espérons que nous pourrons nous en tenir à ces directives et j'espère que la présente session sera couronnée de succès.

Je voudrais également vous rappeler la demande formulée par l'Assemblée générale visant à limiter la longueur des rapports du secrétariat, y compris les rapports émanant d'organes intergouvernementaux. Étant donné qu'on demande au secrétariat de réduire plus avant le nombre de pages publiées, des mesures seront adoptées conformément aux orientations fournies par le secrétaire général pour atteindre cet objectif. Toutefois, je vous assure que cela n'affectera nullement la qualité et le contenu des rapports. J'espère pouvoir compter sur votre soutien.

Vous êtes priés d'éteindre vos portables dans la salle de conférence car les téléphones portables en mode standby ou en marche interfèrent avec le système sonore et affectent la qualité de l'interprétation et de l'enregistrement sonore. Je vous prie donc de bien vouloir éteindre vos portables. Merci d'avance.

Je voudrais maintenant attirer votre attention sur l'ordre du jour de la présente session. Il s'agit du document L.276. Le Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante-septième session cette année, a recommandé au Comité que, vu l'importance du point intitulé "Viabilité à long terme des activités spatiales", que son groupe de travail puisse tenir une réunion au cours de la cinquante-troisième session du Comité en juin 2010 avec les services d'interprétation dans les six langues officielles des Nations Unies, lui permettant d'élaborer son mandat et ses méthodes de travail. Dès lors, un calendrier indicatif attaché au document L.276 prévoit la tenue de ce groupe de travail le lundi 14 juin après-midi. S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que vous

permettez au groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales sous la présidence de M. Martinez d'Afrique du Sud, de tenir cette réunion le lundi après-midi ? Il n'y a pas d'objections. *Il en est ainsi décidé.*

Débat général (point 5 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Nous allons passer maintenant au point 5 de l'ordre du jour, "Débat général". À titre général, je vous demanderai de ne pas dépasser dix minutes dans vos déclarations. Le premier orateur sur ma liste est le représentant du Costa Rica, Son Excellence, Mme Ana Teresa Dengo Benavides qui intervient au nom du GRULAC. Je vous donne la parole.

Mme A. T. DENGÓ BENAVIDES (Costa Rica) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, au nom du Groupe des États de l'Amérique latine et des Caraïbes, je voudrais féliciter M. Dumitru-Dorin Prunariu de la Roumanie à l'occasion de son élection à la Présidence de la Commission. Je voudrais lui dire que nous sommes convaincus que sous sa direction et avec notre appui, les travaux du Comité s'avèreront fructueux. Le Groupe voudrait également remercier l'Ambassadeur Ciro Arévalo de la Colombie et nous voudrions lui rendre un hommage particulier. Il vient de terminer son mandat de Président et a dirigé les activités du Comité durant deux années.

Monsieur le Président, le GRULAC s'intéresse tout particulièrement au renforcement de la paix et de la sécurité au niveau mondial et au renforcement de la coopération internationale, et nous voulons vous assurer de notre respect des principes juridiques concernant l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Nous voulons tout particulièrement mettre en relief le principe de l'accès à l'espace sur une base d'égalité entre tous les États. En ce sens, nous appuyons les activités régionales visant à renforcer le caractère universel de l'utilisation et de l'exploration de l'espace ainsi que son utilisation équitable et rationnelle. Il y a le principe de la non-appropriation de l'espace qui inclut la Lune et les autres corps célestes qui ne peuvent donc pas être appropriés par des États qui ne sauraient en revendiquer la souveraineté ou ne sauraient les utiliser ou occuper sous quelque forme que ce soit.

Il y a également le principe de la non-militarisation de l'espace et du fait qu'il s'agit là d'un patrimoine commun de l'humanité son utilisation pour l'amélioration des conditions de vie et pour assurer la paix entre les peuples de la planète, la coopération régionale en matière de

développement pour ce qui est des activités spatiales.

Le GRULAC est convaincu que la coopération internationale doit continuer à se renforcer dans le cadre du COPUOS pour améliorer les conditions de vie de l'humanité. Les domaines qui intéressent tout particulièrement notre région sont la législation spatiale, la protection de l'environnement, l'encouragement et le renforcement des capacités, la prévention des catastrophes naturelles, la réduction de leurs effets, la recherche scientifique et technologique dans les pays en développement dans le cadre de la coopération internationale comme cela a été mentionné dans la résolution 64/86 de l'Assemblée générale du 10 décembre 2009 sur la coopération internationale en vue de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques ainsi que dans d'autres tribunes internationales.

Monsieur le Président, le GRULAC appuie le maintien des activités du COPUOS au sein du Système des Nations Unies et se félicite de la proposition présentée au Comité durant sa cinquante-deuxième session qui s'intitulait "Politique spatiale des Nations Unies". Ce document envisage le renforcement de la coordination entre les États membres au sein du Système des Nations Unies pour ce qui est de l'application de la science et des technologies spatiales pour satisfaire les besoins de tous les pays en matière de développement durable.

La réflexion sur cette politique spatiale permettra à notre système de se préparer à relever les défis de la coopération spatiale au cours des années à venir. Le GRULAC rappelle le mandat qui est issu de la résolution 64/86 de l'Assemblée générale qui visait à ce que la proposition correspondante soit examinée par le Comité durant sa cinquante-troisième session et qui invitait les États membres à contribuer à cela afin que le Comité soit associé directement à la réalisation de cette proposition.

Pour ce qui a trait aux questions de fond comme par exemple celle des débris spatiaux, le GRULAC considère que c'est un progrès que d'avoir adopté les Directives relatives à la réduction des débris spatiaux. Néanmoins, nous voudrions accorder une attention plus importante aux débris qui viennent des plateformes utilisant des sources d'énergie nucléaires et en ce qui concerne également les collisions des objets spatiaux avec les débris spatiaux et d'autres questions connexes. Il s'agit également d'améliorer la technologie permettant la surveillance de la situation.

Nous encourageons également les États à mettre en pratique les Directives citées et à

communiquer à la Commission tous les renseignements obtenus et à diffuser ces renseignements en ce qui concerne les mesures permettant de réduire la production de débris spatiaux et nous pensons en particulier aux États qui sont responsables de la grande majorité de ces débris et aux États qui ont la capacité d'adopter des mesures de réduction de la production de ces débris. Tout cela conformément aux termes de la résolution 62/217 de l'Assemblée générale.

En ce qui concerne les sources d'énergie nucléaires dans l'espace, le GRULAC considère que l'activité de réglementation relative à l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace constitue un devoir pour tous les États et nous voudrions répéter la responsabilité internationale qu'ont les gouvernements pour ce qui a trait aux activités nationales s'appuyant sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, que ces activités soient réalisées par des organisations gouvernementales ou des organisations non gouvernementales ou privées. Il est important que ces activités soient réalisées en faveur de l'humanité et non pas au détriment de celle-ci.

Le GRULAC juge nécessaire également de poursuivre les études et les analyses relativement à l'utilisation de l'espace notamment en ce qui concerne l'utilisation des plateformes satellitaires utilisant des sources d'énergie nucléaires vu les problèmes qui ont pu être signalés et les incidents que l'on a constatés et les collisions qui risquent d'intervenir ce qui pourrait causer d'importants dégâts et constitue un risque élevé. Sur cette base et en mentionnant le Cadre de sécurité relatif aux applications des sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui a été adopté par le COPUOS lors de sa cinquante-deuxième session, le GRULAC invite les États membres à promouvoir la réglementation en vue de mieux réglementer l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace et notamment pour en interdire l'utilisation dans les orbites terrestres pour faire en sorte que l'on réduise ainsi les risques pouvant en découler.

Monsieur le Président, le GRULAC accorde une attention particulière à l'accès équitable de tous les États à l'orbite géostationnaire. Celle-ci présente un grand potentiel pour la réalisation de programmes sociaux pouvant être utiles en matière d'éducation ou d'aide médicale dans nos pays. Notre groupe considère que la viabilité des activités spatiales ne pourra être garantie que si l'on a un accès libre et équitable à cette orbite géostationnaire. Le GRULAC voudrait répéter qu'il est d'avis que cette ressource naturelle limitée par nature court un risque de saturation. Nous considérons donc qu'il faut en assurer une utilisation rationnelle et nous voudrions considérer

qu'il faut faire en sorte que l'on n'abuse pas des avantages apportés par la position géographique de certains États et il faut respecter les principes qui ont été établis et il faut tenir compte tout particulièrement de ce sur quoi s'est entendu le Sous-Comité juridique dans son document A/AC.105/738 à son annexe 3, et il s'agit de privilégier les contributions qui peuvent être apportées au développement durable et à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

Pour cette raison et afin d'assurer l'utilisation pacifique et durable de l'orbite géostationnaire, le GRULAC considère nécessaire que les questions précédemment mentionnées continuent d'être discutées de façon permanente au sein du COPUOS et dans le cadre des activités de ces deux Sous-Comités et en examinant notamment la façon dont certains groupes de travail peuvent se pencher tout particulièrement sur cette question.

Le GRULAC considère qu'il est indispensable que la Commission renforce son interaction avec les deux Sous-Comités scientifique, technique et juridique afin de promouvoir l'élaboration de normes internationales contraignantes concernant des questions essentielles comme l'utilisation des sources d'énergie nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique et les débris spatiaux. Cela en tenant compte du fait que l'une des principales responsabilités des Nations Unies au plan juridique est d'encourager l'élaboration progressive du droit international et sa réglementation, et dans ce cas-ci pour ce qui a trait à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique.

Nous pensons qu'il est nécessaire également de réviser, actualiser et modifier les cinq traités des Nations Unies concernant l'espace extra-atmosphérique afin de renforcer les principes qui dirigent les activités spatiales des États notamment en ce qui concerne l'utilisation pacifique de l'espace. Il faut renforcer la coopération internationale et mettre la technologie spatiale à la portée de l'ensemble de l'humanité.

Le GRULAC reconnaît le rôle essentiel joué par SPIDER et se félicite de l'accord de coopération intervenu entre le programme SPIDER et le Centre des zones tropicales de l'Amérique latine et des Caraïbes, le CRECTEALC. Le GRULAC est d'avis que cette question devrait rester au programme de travail du Comité pour 2011 et considère que le plan de travail SPIDER de 2010 doit continuer de prévoir la création de bureaux régionaux en Amérique latine et aux Caraïbes.

Le GRULAC se félicite également de la tenue de la Cinquième Conférence spatiale des Amériques. En Équateur il y a un atelier sur la

politique et la législation spatiale internationale qui a eu lieu les 25 et 26 mai 2010 et auquel ont participé des experts de l'Amérique latine, de l'Amérique du nord et de l'Europe. Nous voudrions également appuyer la troisième réunion du groupe international d'experts de la CEA qui a eu lieu les 27 et 28 mai.

Le GRULAC note avec plaisir ce qui a été annoncé par le Gouvernement du Mexique en juillet 2009, c'est-à-dire l'organisation de la Sixième Conférence spatiale des Amériques entre octobre et novembre 2010. Une fois que cette Conférence aura eu lieu, le Mexique accueillera le secrétariat temporaire de cette Conférence et en même temps, le Groupe est heureux que l'Équateur ait exercé ce secrétariat depuis juillet 2010. Il a, pendant ce temps-là, assuré la promotion de la connaissance et de l'application des sciences et technologies spatiales. Le GRULAC se félicite de la contribution importante du Bureau des affaires spatiales à cet égard.

De la même façon, le GRULAC est d'avis que les ONG doivent pouvoir participer aux sessions du COPUOS en tant qu'observateurs permanents. Cela montre ce qu'il en est de la pluralité des parties directement intéressées par les activités spatiales. Notre groupe régional est d'avis que conformément à ce qui se fait dans d'autres entités ou comités de l'Assemblée générale, et dans le respect des normes et principes institutionnels, il faut que soient respectées les procédures prévues par les Nations Unies pour ce qui est de l'admission des ONG comme observateurs. On retrouve les exigences à ce sujet dans la résolution 1996/31 de l'ECOSOC. Il s'agit ainsi de garantir la supervision des organismes et d'assurer qu'ils peuvent être liés dans de bonnes conditions aux activités du Comité. Il faut que les activités que ces organisations réalisent soient conformes aux intérêts des Nations Unies.

Monsieur le Président, pour terminer, le GRULAC répète de façon catégorique la demande qu'il a présentée au secrétariat, c'est-à-dire qu'à partir de la présente date, les interventions du groupe devraient être présentées littéralement dans les rapports du COPUOS en tant que Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, et non pas sous la dénomination quelques délégations, vu le caractère d'unité que nous voulons souligner dans le cadre de nos interventions.

Enfin, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, je voudrais vous dire combien nous sommes disposés à travailler et collaborer avec vous pour assurer la réussite de cette réunion. Merci, Monsieur le Président.

[L'interprète signale que le texte a été lu à une vitesse absolument extraordinaire. L'interprète a fait de son mieux mais malheureusement, il n'a certainement pas pu être à la hauteur.]

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie la représentante du Costa Rica pour cette déclaration. Nous allons maintenant donner la parole à l'Algérie au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Mme T. FEROUKHI (Algérie – Groupe des 77 et de la Chine) : Merci, Monsieur le Président. Mme l'Ambassadeur Feroukhi était dans la salle mais elle a dû la quitter pour un engagement, donc c'est en son nom que je vais présenter cette déclaration en sa capacité de Présidente du Groupe des 77 et la Chine.

Monsieur le Président, je voudrais vous présenter au nom du Groupe des 77 et de la Chine mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la Présidence du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour la biennie 2010-2011, vous assurer de notre coopération ainsi qu'aux autres membres du Bureau et vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de votre mandat.

Je voudrais également remercier le Bureau des affaires spatiales avec à sa tête Mme Mazlan Othman, pour la préparation de la documentation et l'organisation de la présente session.

Permettez-moi de rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Arévalo Yepes, pour sa Présidence avisée du Comité tout au long de la biennie écoulée et pour son initiative intitulée "Vers une politique spatiale des Nations Unies" qui sera présentée à cette session du Comité et qui s'inscrit dans le sillage de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, A/Res./64/86 intitulée "Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace".

En conclusion, je saisis cette occasion pour exprimer l'appui du Groupe des 77 et la Chine à la demande de la Tunisie d'accéder au Comité en tant que membre à part entière, en espérant que cette demande sera entérinée au cours de cette session. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT *[interprétation de l'anglais]* : Je remercie le représentant de l'Algérie pour sa déclaration. Je vais donner maintenant la parole au représentant du Zimbabwe, Son Excellence Mme Mutandiro qui intervient au nom du Groupe africain.

Mme G. T. MUTANDIRO (Groupe africain) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président, au nom du Groupe africain à Vienne, je voudrais d'emblée vous féliciter, vous et

les autres membres du Bureau, pour votre élection à la Présidence de cette cinquante-troisième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Nous sommes convaincus, Monsieur le Président, que grâce à votre expérience et vos compétences diplomatiques, vous allez diriger avec brio nos travaux.

Le Groupe africain de Vienne souhaite vous informer ainsi que tous les autres Membres du Comité de son plein soutien à la candidature présentée par la République de Tunisie pour devenir membre du COPUOS. La Tunisie a fait des progrès louables dans tous les domaines, notamment dans l'application des technologies de pointe et leur utilisation dans le développement économique. Nous sommes convaincus qu'en tant que membre du COPUOS, la Tunisie contribuera au renforcement et à la promotion des activités de l'organisation.

Monsieur le Président, le Groupe africain espère que tous les membres du Comité appuieront pleinement la candidature de la Tunisie. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie. Je vais maintenant donner la parole au représentant de l'Égypte qui interviendra au nom du Mouvement des non alignés.

Mme H. NEGM (Égypte – Mouvement des non alignés) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. Monsieur le Président, au nom de la délégation égyptienne, je voudrais vous féliciter très sincèrement, vous et les autres membres du Bureau, pour votre élection à vos postes de responsabilité. Nous vous souhaitons plein succès à la Présidence de ce Comité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en sa qualité de Président du Mouvement des non alignés à Vienne, l'Égypte voudrait apporter son soutien à la candidature de la Tunisie au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. À partir de cette cinquante-troisième session, nous voudrions approuver la candidature de la Tunisie au nom du Mouvement des non alignés. La Tunisie devra devenir un membre de plein droit du Comité dès la présente session. Nous sommes convaincus que la Tunisie apportera une contribution importante à nos travaux.

Je voudrais également saisir cette occasion, Monsieur le Président, pour réitérer notre soutien aux activités du Comité. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je vous remercie. Je vais maintenant

donner la parole au représentant du Japon, le Dr Horikawa.

M. Y. HORIKAWA (Japon) [*interprétation de l'anglais*]: Merci. Je voudrais faire une intervention au nom de la délégation du Japon.

Je m'appelle Yasushi Horikawa, conseiller technique de l'Agence d'exploration aérospatiale du Japon, la JAXA. Je voudrais féliciter très sincèrement les nouveaux présidents et vice-présidents, M. Dumitru-Dorin Prunariu, Mme Nomfuneko Majaja et l'Ambassadeur Raimundo Gonzalez. Nous voudrions également dire toute notre gratitude aux membres du Bureau sortants, notamment à l'Ambassadeur Arévalo et Mme Othman, Directrice du Bureau des affaires spatiales, ainsi que son personnel capable pour les efforts inlassables déployés pour préparer la présente session.

Monsieur le Président, à un moment où l'importance et les attentes du COPUOS sont croissantes, nous nous sommes une fois de plus réunis à Vienne en nous rappelant les progrès réalisés par nos prédécesseurs et réalisant les tâches importantes que nous devons relever.

Comme nous le savons tous, de plus en plus d'initiatives du secteur privé commencent à participer aux activités spatiales. Ainsi, les activités spatiales deviennent de plus en plus diversifiées. Nous sommes à une ère d'utilisation de l'espace et les applications spatiales sont nécessaires non seulement pour promouvoir les activités sociales et économiques et la sûreté et la sécurité sur Terre, mais également pour faire face aux problèmes tels que les catastrophes naturelles et les problèmes de l'environnement.

Le COPUOS est la seule instance où différents experts et différents pays peuvent se rencontrer et échanger des expériences, échanger des informations, renforcer la transparence et promouvoir la confiance mutuelle tout en cherchant à se mettre d'accord sur différents problèmes brûlants.

Avant de passer aux questions concernant la politique spatiale, je voudrais exprimer mon espoir que la République de Corée pourra lancer son propre engin spatial avec ses propres moyens. Nous voudrions également féliciter tous nos collègues qui déploient des efforts dans ce sens.

Monsieur le Président, récemment le Japon a connu un changement de son gouvernement. Toutefois, notre loi spatiale fondamentale promulguée en 2008 et les principes fondamentaux de cette législation n'ont pas été modifiés par le nouveau gouvernement. En mai, le nouveau gouvernement a choisi différentes questions liées au

développement spatial et a assigné un statut de priorité à différents programmes. Le nouveau gouvernement a décidé de promouvoir l'application de ces priorités.

Les principaux points visent à préserver l'autonomie de notre développement spatial, à nous ajuster aux circonstances des applications spatiales y compris le développement de nos systèmes juridiques. Par ailleurs, renforcer la capacité des experts dans les pays spatiaux émergents et fournir une aide à ces pays fait partie également de nos priorités.

Dans le domaine de l'exploration de l'espace et du développement de l'espace, le Japon envisage la construction d'une base lunaire entre 2015 et 2020 grâce à des robots japonais avancés. Nous envisageons également d'étendre le fonctionnement de la Station spatiale au-delà de 2016. Nous allons terminer l'examen de cette question cet été.

Le Japon cherche à promouvoir la coopération internationale en matière d'utilisation des technologies spatiales dans différents domaines. Je voudrais aujourd'hui vous présenter rapidement trois orientations et nous allons revenir sur ces points dans nos déclarations et dans le cadre de présentations techniques que nous ferons au titre de chaque point de l'ordre du jour.

Commençons par les technologies spatiales. Je voudrais d'abord mentionner nos activités dans le domaine des sciences spatiales. Entre mai et juin, un certain nombre d'événements significatifs se déroulent dans le domaine de l'exploration spatiale du Japon. Par exemple, il ne serait pas exagéré de parler de mois des sciences de l'espace. Le 21 mai, nous avons lancé l'explorateur de Vénus Akatsuki et un véhicule spatial Ikaros qui utilise la lumière du soleil. La mission Ikaros doit démontrer une technologie qui lui permettra de voyager dans l'espace en utilisant simplement le soleil pour se déplacer, et la capacité immense de ces cellules solaires pour la première fois de l'histoire. C'est un projet très ambitieux qui nous permettrait d'obtenir une technologie de pointe et indispensable pour l'âge de découverte géographique dans le système solaire. Ces deux explorateurs sont en route vers Vénus et je pense qu'ils pourront inspirer nos rêves et créer des surprises pour nous.

Après la dernière session du COPUOS, le module expérimental KIBO a été construit. Depuis décembre dernier, l'astronaute japonais Nogushi travaille à la Station spatiale. Le 2 juin, il est rentré de la Station spatiale internationale après un séjour de cinq mois et demi avec une quantité importante de données collectées.

Par ailleurs, en avril, Mme Yamazaki, un autre astronaute japonais, a également été à bord de

la navette spatiale lors du séjour de M. Nogushi. Maintenant, les astronautes japonais restent dans l'espace pendant la majeure partie de l'année.

L'événement le plus important au cours de ce mois des sciences spatiales est le retour sur Terre de l'explorateur d'astéroïdes Hayabusa de l'astéroïde Itokawa. La rentrée d'Hayabusa est prévue le 13 juin, dimanche prochain. L'explorateur a surmonté un grand nombre de difficultés et après un voyage de plus de sept ans à travers l'espace, et rentrera à Woomera en Australie avec l'aide de l'Australie et des États-Unis. Un voyage aller-retour de ce type vers d'autres corps célestes n'a pas été réalisé depuis la mission Apollon. La rentrée d'Hayabusa est attendue avec impatience partout dans le monde, notamment vu les échantillons qu'Hayabusa rapportera de la surface d'Itokawa.

Ces entreprises des sciences et technologies spatiales non seulement renforceront nos connaissances scientifiques et techniques mais permettront également de stimuler les espoirs et les rêves des générations futures.

Deuxièmement, il est également important que les biens spatiaux apportent une solution aux problèmes mondiaux. Par exemple, en cas de catastrophes naturelles quelque part sur Terre, le satellite d'observation de la Terre Daishi peut fournir immédiatement des images des régions affectées. Les données collectées par Daishi ont été récemment fournies au Brésil et en Indonésie et sont utilisées pour surveiller efficacement la coupe illicite et le traçage du carbone dans les forêts pluviales tropicales. Pour confirmer cet essai, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères du Forum de coopération Amérique latine, Asie de l'Est, le Japon a annoncé qu'en collaboration avec le Brésil, nous allons inviter des stagiaires de l'Asie, de l'Amérique latine et d'autres régions au Brésil et nous allons les former à la surveillance des coupes illicites en utilisant les images de Daishi.

Ce n'est qu'un exemple mais il prouve que les biens spatiaux sont indispensables pour régler des problèmes mondiaux.

Par ailleurs, nous avons commencé à fournir les données provenant du satellite Ibuki qui observe la répartition de la concentration des gaz à effet de serre. Ces données contribueront à la planification générale permettant la réduction des gaz à effet de serre.

Par ailleurs, les problèmes récents du trafic aérien suite à l'éruption du volcan en Islande, Ibuki a observé le volcan et a fourni des données au Royaume-Uni sur les explosions de ce volcan.

Troisièmement, dans le cadre de son effort régional et sur la base d'une action volontaire, le Forum des agences spatiales régionales Asie-Pacifique organisera sa 17^e réunion anniversaire cette année. Les besoins en applications spatiales varient d'un pays à l'autre et c'est pourquoi nous avons créé ce forum pour permettre à chaque pays d'y participer et arriver à différentes initiatives.

Nous avons lancé, par exemple, le projet Sentinelle-Asie. À cet égard, l'APRSAP peut être considéré comme un modèle de coopération spatiale régionale que le reste du monde pourrait émuler.

En conclusion, sur un plan personnel, je voudrais féliciter M. Doyle, un ami de longue date, pour les services réalisés au sein du Bureau des affaires spatiales. Il a été deux fois dans l'espace et a apporté différentes contributions à l'exploration spatiale en tant qu'astronaute japonais avant de rejoindre le Bureau des affaires spatiales. En tant que compatriote, je suis ravi de le voir au service de toute la communauté spatiale.

En conclusion, nous voudrions réaffirmer notre volonté de collaborer avec le COPUOS dans différents domaines y compris la science et la technologie, l'innovation et en détachant du personnel compétent. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie. Je voudrais également remercier votre collègue, M. Doyle. Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine, M. Hu Xiaodi.

M. X. HU (Chine) [*interprétation du chinois*] : Monsieur le Président, permettez-moi au nom de la délégation chinoise de vous féliciter vous et les autres membres du Bureau pour votre élection. Ma délégation, comme d'habitude, participera activement à l'examen des différents points de l'ordre du jour. Nous allons participer à l'échange de vues et nous allons déployer des efforts conjoints pour contribuer au succès de la présente session.

Monsieur le Président, le Gouvernement chinois s'est toujours prononcé en faveur du principe d'un espace harmonieux. Nous souhaitons construire un espace pour la paix, l'égalité et la coopération. Nous sommes attachés à l'idée selon laquelle toutes les activités visant à explorer et à utiliser l'espace devraient apporter des bénéfices à l'ensemble de l'humanité. Tous les pays, petits et grands, forts ou faibles, devraient avoir la possibilité d'utiliser l'espace à des fins pacifiques. Nous nous opposons à la militarisation de l'espace. Nous sommes prêts à faire en sorte que l'espace soit utilisé à des fins pacifiques. Nous serons prêts à renforcer la coopération internationale dans le

domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace pour que les avantages des technologies spatiales puissent profiter à tous.

Monsieur le Président, l'année passée a vu des progrès importants en Chine dans le domaine de l'exploration spatiale, du programme spatial habité et des technologies spatiales. Il y a eu également la contribution de la Chine à la cause commune de l'humanité notamment dans le domaine de l'exploration de l'espace.

Le 2 juin, nous avons lancé le quatrième satellite de navigation. Ceci est un autre pas important dans la mise en place du réseau des systèmes de navigation par satellite KOMPAS et constitue des progrès importants pour la mise en place d'une infrastructure spatiale. Des progrès importants ont été réalisés pour la consolidation du système terrestre de satellites de télédétection. Ainsi, les informations deviennent de plus en plus abondantes.

La large application des technologies spatiales dans la vie sociale et dans la vie économique a amélioré la vie de nos populations. Des technologies spatiales de pointe ont été appliquées dans le développement des technologies écologiquement rationnelles et différents travaux dans l'agriculture. Des informations géographiques et spatiales sont également appliquées dans différents domaines liés au développement spatial. Les technologies spatiales jouent un rôle essentiel pour promouvoir le progrès économique et social en Chine.

Monsieur le Président, tout en réalisant son propre développement, la Chine procède également à une coopération internationale dans l'espace et cherche à renforcer les capacités des pays en développement. Au cours de la présente session du COPUOS, l'accord de pays hôte pour le bureau de Beijing de UN-SPIDER sera signé. Cela constituera un nouveau jalon sur la voie de la coopération entre le Gouvernement chinois et le Bureau des affaires spatiales. Le Gouvernement chinois apportera sa contribution aux activités du bureau de Beijing afin de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la réduction des catastrophes grâce aux technologies spatiales.

Le 29 mai, le Centre de recherches chinois, IAA, a été inauguré et le premier séminaire international a porté sur la coopération mondiale en matière d'environnement. Ce centre de recherches appuiera le travail mené par les centres de recherches au niveau international et deviendra la plateforme pour échanger des informations et permettra de promouvoir la communication entre tous les pays.

Du 31 mai au 3 juin, l'Association aérospatiale chinoise et la FIA ont coparrainé la première conférence lunaire à Beijing. Les experts de 26 pays ont examiné des questions telles que les sciences de la vie et l'alunissage. La conférence a facilité l'échange sur les technologies et l'exploration.

Le Ministère de l'industrie et de l'information coparraine avec l'APSCO un stage de formation de deux semaines sur le système GNSS. Ce stage s'adresse aux États membres qui souhaitent améliorer leurs connaissances en matière de navigation et technologie satellitaire.

À l'avenir, nous allons collaborer avec tous les pays notamment les pays en développement pour promouvoir la coopération concrète dans l'espace.

Le développement législatif dans l'espace est une garantie importante pour préserver un espace harmonieux. Le régime spatial existant, tout en jouant un rôle important pour réglementer les activités spatiales de tous les pays en préservant l'ordre dans l'espace et permettant de promouvoir la coopération ne suffit pas à empêcher la militarisation de l'espace et ne permet pas non plus de faire face à tous les problèmes qui se posent, notamment les débris spatiaux.

Dès lors, le développement législatif dans l'espace est une tâche longue et difficile. Sans préjuger le cadre juridique existant, nous préconisons la conclusion d'un instrument juridique global, exhaustif afin de préserver la paix et la tranquillité dans l'espace et trouver les solutions aux nouveaux problèmes que nous rencontrons dans l'exploration et l'utilisation de l'espace et pour promouvoir le développement législatif nécessaire pour préserver un espace harmonieux. Nous pensons que le COPUOS a un rôle très important à jouer dans ce sens.

Monsieur le Président, l'exploration spatiale est une cause noble de l'humanité et l'esprit qui a inspiré cette exploration est un atout le plus important pour l'humanité. Alors que nous allons poursuivre l'exploration de l'espace, nous souhaitons coopérer avec l'ensemble de la communauté internationale afin de participer à cet objectif, à savoir mettre en place un espace harmonieux pour tous. Merci.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Chine pour cette déclaration. Le prochain intervenant sera le représentant de l'Italie, Son Excellence Gianni Ghisi.

M. G. GHISI (Italie) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. Monsieur

le Président, d'abord, je voudrais, comme d'autres l'ont fait avant moi, vous féliciter, Monsieur le Président, vous et les membres du Bureau, à l'occasion de votre élection. Votre compétence, votre expérience nous garantissent la réussite de la présente réunion. Je peux vous assurer du plein et entier appui de la délégation italienne. Je profiterai également de cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Yepes qui a assumé la Présidence d'excellente façon pendant deux ans. Je voudrais aussi remercier le Directeur du Bureau des affaires spatiales, Mme Mazlan Othman et tous ses collaborateurs pour toutes leurs activités si positives.

Monsieur le Président, l'utilisation pacifique de l'espace est essentielle pour ce qui a trait à la politique spatiale italienne. Nous sommes tout à fait à appuyer le rôle clé que joue le COPUOS à cet égard. Pour ce qui est de la réalisation de ce mandat de promouvoir les moyens d'assurer l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, le COPUOS offre une occasion unique de dialogue et de coopération aux niveaux interrégional et mondial. C'est un endroit où l'on peut échanger les meilleures pratiques et définir les mesures de confiance. Dans le cadre des traités sur l'espace des Nations Unies, le COPUOS s'est avéré très utile.

Dans ce contexte, je mentionnerai deux exemples qui intéressent tout particulièrement mon pays. Les Lignes directrices sur la réduction des effets des débris spatiaux et le Cadre de sécurité pour les applications des sources d'énergie nucléaires qui ont été adoptées à la dernière session. Nous attendons ce que l'on fera également pour ce qui est du projet de code international de conduite pour les activités spatiales.

Depuis la création du Comité il y a 50 ans, après le lancement du premier satellite artificiel, il y a tellement de choses qui se sont produites dans le domaine de la science et de la technologie spatiale, de nombreux États ont acquis la capacité de lancer des satellites et de nombreuses applications ont été élaborées pour ce qui est de l'utilisation spatiale des technologies spatiales. Il est donc naturel que les États membres aient commencé à réfléchir à la mesure dans laquelle le cadre de référence des Nations Unies pour l'utilisation pacifique de l'espace était approprié. Je considère dans ce sens que le document de travail A/AC.105/L.278, "Vers une politique spatiale des Nations Unies", présente des idées très intéressantes qui méritent d'être approfondies.

Ma délégation sera intéressée par la discussion qui aura lieu au sein du Comité relativement au rôle futur et activités du COPUOS au titre du point 16 de l'ordre du jour, "Questions diverses". Compte tenu du document qui a été

élaboré par nos prédécesseurs, l'Ambassadeur Ciro Arévalo et Yepes, et le but très ambitieux que constitue une politique spatiale des Nations Unies, est un but que l'on n'est pas encore prêts d'atteindre pour le moment, mais néanmoins c'est là quelque chose qui nous donne une cible très précieuse.

Je suis certainement d'accord avec ce que dit l'Assemblée générale au paragraphe 35 de sa résolution 64/86, quand elle parle de l'importance de chercher à élaborer une approche holistique permettant de renforcer la coordination entre les États membres et le Système des Nations Unies pour appliquer la science spatiale et la technologie afin de faire face aux défis concernant le développement de tous les pays et de promouvoir et renforcer l'utilisation de la technologie spatiale et ses applications au sein du Système des Nations Unies. Je réserve encore ma position relativement aux principaux objectifs de ce document "Vers une politique spatiale des Nations Unies" car nous avons besoin encore de davantage de temps pour l'étudier, mais il y a néanmoins certains éléments que je trouve très pertinents en ce qui concerne ce que nous pouvons faire ici dans le cadre de notre échange de vues général.

D'abord, il y a la nécessité de renforcer la coordination entre les États membres et le Système des Nations Unies pour ce qui est d'utiliser la science et la technologie spatiale pour faire face aux défis relatifs au développement de tous les pays et pour promouvoir et renforcer l'utilisation de la technologies spatiales. Deuxièmement, il y a l'idée que les institutions des Nations Unies pourront employer les actifs spatiaux à plus grande échelle et de façon plus efficace pour appuyer leurs activités politiques. Troisièmement, il y a la nécessité d'une approche internationale et interrégionale intégrée en matière spatiale. Ensuite, il y a la proposition que les États membres renforcent les capacités du COPUOS de faciliter l'accès à la coopération technique aux pays en développement, notamment pour ce qui a trait à la mise en place de leur propre politique spatiale.

Monsieur le Président, comme je l'ai dit, ce n'est pas du tout une liste exhaustive. Il y avait seulement certains éléments que je voulais mettre en relief.

Monsieur le Président, une recommandation du document de travail à laquelle nous pouvons pleinement souscrire dès maintenant c'est la nécessité d'améliorer la coordination entre les nombreux organismes internationaux, régionaux et nationaux qui sont associés à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Pour atteindre cet objectif, nous sommes convaincus que le COPUOS a un rôle essentiel à jouer dans le cadre de son

mandat actuel. L'Italie considère comme un excellent premier pas la création du groupe des 15, mécanisme consultatif auprès du Secrétaire général sur les questions relatives à l'espace et au développement. Cela compte tenu du fait que les utilisations pacifiques de l'espace nécessitent une solide plateforme au sein des Nations Unies. Nous encourageons le groupe à tenir les États membres régulièrement au courant.

En même temps, nous pensons que l'harmonisation et la simplification des activités du COPUOS et de ses Sous-Comités pourraient jouer un rôle important pour renforcer son rôle central au sein du Système des Nations Unies. Les États membres prennent de plus en plus conscience de cette nécessité et, en fait, lors de la réunion du Sous-Comité juridique, plusieurs délégations ont dit qu'il était nécessaire d'assurer de façon plus efficace le travail des deux Sous-Comités. La dernière session du Sous-Comité scientifique et technique a demandé au secrétariat d'adopter des mesures de rationalisation. Le Comité, lors de sa cinquante-deuxième session, a demandé au Groupe des 15 d'examiner comment rationaliser l'utilisation du temps du COPUOS et de ses deux organes subsidiaires. L'Italie a de fortes attentes en ce qui concerne le rapport du Groupe des 15 et les conclusions qu'il présentera, et ce dans le cadre de l'examen du point 16 de l'ordre du jour.

Sans anticiper à cet égard, je voudrais néanmoins dire que la simplification, l'harmonisation des activités du COPUOS et l'examen du rôle et des activités du COPUOS à l'avenir devraient se voir accorder une place plus importante à l'ordre du jour des prochaines sessions du Comité.

Monsieur le Président, une autre question qui intéresse l'Italie c'est le renforcement du rôle du COPUOS pour la promotion de l'accès universel et de l'adhésion aux traités et principes internationaux sur les utilisations pacifiques de l'espace. Nous pensons également que le COPUOS devrait être un groupe moteur pour ce qui est de faciliter l'harmonisation des cadres juridiques nationaux et internationaux.

La participation de nouvelles puissances spatiales aux activités concernant l'espace extra-atmosphérique et les autres nouveaux développements qui sont intervenus montrent comment il est nécessaire de renforcer l'application des traités. Il n'est même pas besoin de mentionner la nécessité de réagir face aux préoccupations croissantes de la part de la communauté internationale relativement au fait d'empêcher que l'espace ne devienne une zone de conflits.

Monsieur le Président, les systèmes basés dans l'espace peuvent contribuer à régler bien des problèmes qui pourront se poser au cours du 21^e siècle. Cela peut aller de l'observation des changements climatiques ou d'autres contributions que pourront faire les améliorations et le renforcement des connaissances aux plans industriel, économique et autres. L'Italie est donc en faveur de renforcer les capacités du COPUOS et faciliter l'accès à la coopération technique aux pays en développement.

La promotion de la coopération régionale et interrégionale a un rôle important à jouer dans les activités spatiales italiennes. Nous sommes convaincus que la coopération internationale joue un rôle important pour ce qui est de renforcer les utilisations pacifiques des technologies spatiales. À cet égard, laissez-moi mentionner deux événements importants qui seront accueillis par l'Italie. Il y aura le Congrès OCEANSAT qui aura lieu à Rome et il y a le 63^e Congrès astronautique international de Naples en 2012 et le Congrès international sur la navigation qui aura lieu en octobre 2010 à Turin.

Vu l'importance que l'Italie accorde à la coopération internationale en matière de changements climatiques, nous sommes heureux que l'espace et les changements climatiques soient devenus un point porté régulièrement à l'ordre du jour du COPUOS. Pour montrer l'engagement de l'Italie à cet égard, je voudrais mentionner ROSA, l'instrument de la radio que l'Agence italienne utilise pour la prévention et l'évaluation des répercussions du changement climatique. ROSA a été embarquée sur le satellite indien OCEANSAT-2 et sera également à bord de la mission argentine SACD-Aquarius qui commencera en 2011.

Les principales applications scientifiques des données rassemblées par ROSA concernent la météorologie, la climatologie, les études ionosphériques et la physique terrestre. L'observation de la Terre et un autre secteur qui intéresse tout particulièrement l'Italie et notamment quand on pense au système COSMO-Skymed qui s'est avéré très utile pour la prévention et la réduction des effets de nombreuses catastrophes naturelles tout récemment, à Haïti et au Chili.

L'Italie est très intéressée également par la question de la réduction des effets des débris nucléaires et par leur détection. Nous sommes convaincus que la coopération internationale pourra éviter de graves accidents qui pourraient se produire dans l'espace comme cela s'est déjà produit en février 2008 et en 2009. L'Agence spatiale italienne envisage de coopérer avec plusieurs autres institutions d'autres pays.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, je voudrais mentionner les projets de formation concernant l'Argentine, les jeunes chercheurs kenyans et irakiens qui ont été accueillis par l'Agence spatiale italienne, et il y a également le programme de Master sur la navigation de l'Université de Turin. Ce programme fournit une connaissance de base en ce qui concerne les systèmes de navigation et de localisation ainsi qu'une analyse détaillée de l'intégration NAV-COM. Il y a 91 étudiants qui ont participé à ces activités au cours des cinq dernières années, 91 étudiants venant de pays en développement dont 17 femmes.

Monsieur le Président, en ce qui concerne l'espace et l'éducation, nous nous félicitons particulièrement de la recommandation faite par le Sous-Comité scientifique et technique sur laquelle il encourage la participation des jeunes aux questions touchant la science et la technologie spatiale et je suis fier de dire que certains étudiants du cours de Master font partie de la délégation italienne et qu'une douzaine d'autres participent avec intérêt à la présente session.

Monsieur le Président, l'Italie est d'avis que la durabilité des activités d'exploration spatiale est quelque chose qui intéresse les puissances spatiales ainsi que les exploitants de satellites commerciaux, par exemple, ou d'autres parties prenantes. Seuls les mécanismes clairs de coopération entre tous les pays, notamment entre les pays membres du COPUOS permettront d'assurer la viabilité à long terme des activités spatiales.

Les experts italiens seront heureux de participer aux activités du groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités de l'espace extra-atmosphérique qui a été constitué durant la dernière réunion du Sous-Comité scientifique et technique et nous sommes très heureux de constater que la première réunion du groupe de travail aura lieu durant la présente session du Comité. Je voudrais encourager les États membres à faire preuve d'ambition pour ce qui est de définir le mandat du groupe de travail. À cet égard, permettez-moi de répéter que les meilleures pratiques devant être adoptées par tout opérateur de véhicule spatial devraient être incluses parmi les questions qui seront examinées par le groupe de travail.

Monsieur le Président, pour terminer, je voudrais avec plaisir vous présenter deux invitations, à vous et à tous les délégués. Au nom de l'Agence spatiale italienne, je vous inviterai à visiter notre exposition dans la rotonde, relativement à la contribution de l'Italie à l'exploration spatiale. Ma deuxième invitation concerne à 18 heures 15, la présentation que le

Président de l'Agence spatiale italienne présentera sur l'Italie et l'exploration de l'espace. Vous trouverez plus de détails à ce sujet dans le journal. Je voudrais vous dire que la participation d'un astronaute italien que j'ai l'honneur de compter parmi les membres de ma délégation nous offrira une occasion unique de partager les émotions attachées à l'exploration spatiale par l'homme. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Je remercie l'Italie. Maintenant, je voudrais donner la parole à l'Ambassadeur Raimundo González, mon vice-Président, mais en même temps il représente le Chili et il va dire quelques mots au nom de notre Comité à propos de questions d'organisation concernant le COPUOS et le Groupe des 15. M. l'Ambassadeur, je vous donne la parole.

M. R. GONZÁLEZ (Chili) [*interprétation de l'espagnol*]: Merci beaucoup, Monsieur le Président. D'abord, je dois vous avouer qu'il est bien difficile de faire une telle déclaration si j'étais assis là-haut. En fait, la seule chose à laquelle je ne peux pas résister d'habitude, ce sont les tentations.

Avant tout, je voudrais vous féliciter pour votre élection à ce poste. Je vous connais depuis bien longtemps et je suis convaincu que vous vous acquitterez fort bien de votre tâche comme l'a fait votre prédécesseur, l'Ambassadeur Arévalo à qui je voudrais présenter mes remerciements pour tout ce qu'il a fait. J'espère que les interprètes pourront bien transcrire mes paroles.

Il y a deux ou trois choses que vous avez mentionnées, sur lesquelles je voudrais moi-même insister et je tiens à ce qu'il en soit fait état dans le rapport de nos activités. Il y a la ligne centrale, il s'agit de voir quelles sont les déclarations qui ont été faites, tout cela a commencé par un excellent exposé du Président du Comité à propos de la politique spatiale des Nations Unies, et pratiquement tous les discours ont fait référence à cela. Nous avons collaboré à cela et lors de la dernière réunion du Sous-Comité scientifique et technique nous l'avons fait de façon explicite, nous avons apporté nos propres contributions et malheureusement, nous n'avons pas pu poursuivre notre participation à cela durant la réunion du Sous-Comité juridique et il y a eu le tremblement de terre qui a frappé le Chili, c'est une catastrophe, mais bien entendu nous souhaitons poursuivre notre collaboration à cet égard.

Nous voudrions, une fois de plus, dire que nous voulons nous unir aux autres pour assurer cette coopération et nous voulons progresser mais il y a justement cet élément dont nous devons tenir compte, c'est-à-dire qu'il faut essayer d'agir,

réfléchir de façon préventive, comme on doit le faire en diplomatie. Si vous me permettez cette analogie, Monsieur le Président, en 1999, on avait adopté la Charte internationale sur les catastrophes naturelles, c'était quelque chose qui faisait suite à UNISPACE III. En 2006, on a adopté, dans le cadre d'une résolution de l'Assemblée générale la création de SPIDER et c'était quelque chose qui devait jouer un rôle préventif quand on pense aux catastrophes naturelles qui ont frappé, par exemple, mon pays et Haïti récemment.

Dans ce même contexte, je pense que le cadre de référence que constitue la politique spatiale des Nations Unies doit être assumé là également dans un rôle préventif. Il ne s'agit pas de regretter après coup de ne pas avoir eu accès à des renseignements fondamentaux. Comme on l'a dit à l'UNESCO, la ressource naturelle principale c'est la matière grise et je pense que fondamentalement il faut faire référence, dans le contexte de ce qui a été déjà dit, à l'excellente déclaration qui a été faite par le représentant de l'Italie à propos du travail réalisé par le Groupe des 15. Je vais lire textuellement ce texte que j'ai en anglais: "Le Groupe des 15 est censé aider le Président et le conseiller à propos des questions concernant les activités spatiales" etc.

Il est clair que le Groupe des 15, pour qu'il puisse s'acquitter correctement de son rôle, ce groupe doit, et je pense que c'est bien le cas, doit être considéré comme un mécanisme consultatif qui doit conseiller donc le Secrétaire général des Nations Unies sans préjuger de ce qui peut être décidé par un organe autonome de l'Assemblée générale. Il est important qu'il puisse conseiller ainsi le Secrétaire général et qu'il le fasse de façon très explicite. J'appuie, à cet égard, ce qui a été dit par l'Ambassadeur de l'Italie. Sinon, nous risquerions d'agir de façon isolée et je pense que les idées à ce sujet pourront faire l'objet d'une résolution de l'Assemblée générale.

À ce sujet, je voudrais rappeler deux mandats qui ont été donnés par la dernière résolution de l'Assemblée générale. Il y en a un qui a été donné la Commission des Nations Unies et l'autre à la Commission économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, mais jusqu'à présent, que je sache, il n'y a pas eu de réactions ou de communication en ce qui concerne la façon dont ces résolutions ont été appliquées.

Je pense que nous devons accorder une très grande attention à ce groupe des 15 pour qu'il puisse véritablement jouer son rôle et cela devra permettre de mieux nous acquitter de notre mandat. Le Groupe des 15 a une grande qualité, tous les pays membres du COPUOS ont la possibilité d'y être représentés. C'est un principe d'égalité qui régit ces activités. Aucune discrimination, tous les

groupes géographiques pourront y participer selon un système de roulement basé sur une formule qui est négociée par l'Ambassadeur (??) et je voudrais lui rendre hommage à cet égard parce qu'il a su véritablement régler un problème par ailleurs très complexe. Il y a une certaine asymétrie qui existe en la matière bien entendu, au plan technologique, au plan de nos capacités de négociation aussi. Je pense qu'il est important de souligner cela. La délégation de l'Italie a vraiment fait une déclaration très intéressante à cet égard. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Nous reviendrons sur cette question, notamment les mécanismes pour la promotion des activités spatiales et également la contribution de cet organe interne du COPUOS, le G15. Je vais donner la parole maintenant à M. Ammar de la République arabe syrienne.

M. O. AMMAR (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*] : Je vous remercie, Monsieur le Président. J'ai le plaisir de vous présenter mes félicitations les plus sincères pour votre élection à la Présidence de la session de ce Comité. J'aimerais également présenter mes félicitations aux membres du Bureau et permettez-moi également de présenter mes remerciements à votre prédécesseur, M. Arévalo Yepes, des efforts consentis pendant les deux dernières sessions. J'aimerais également exprimer mes remerciements à Mme Mazlan Othman, la Présidente du Bureau des affaires spatiales, ainsi qu'aux membres et personnel du Bureau pour leur excellente préparation de cette réunion.

Nous, en Syrie, et à travers l'organe national de la télédétection, nous œuvrons à profiter des technologies spatiales dans le cadre du travail de ce Comité afin de mettre ces technologies au profit du développement et de la protection de l'environnement. Dans ce contexte, que ce soit sur le plan interne ou sur le plan de coopération avec les autres organisations régionales et internationales, nous avons organisé plusieurs activités que ce soit au niveau de la formation en particulier avec l'UNESCO, afin de transférer ces techniques et technologies aux nouvelles générations. Nous avons également organisé d'autres activités qui s'inscrivent dans le cadre de l'ordre du jour et du mandat du Comité. Nous allons les exposer au fur et à mesure que nous étudions chaque point de cet ordre du jour. Nous réitérons que le Comité devrait, de façon permanente, s'acquitter de sa tâche principale à savoir l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique.

De même, le Comité devrait appuyer les États qui ont besoin de ces technologies afin d'en

profiter, en particulier dans le domaine de gérer les effets néfastes de la sécheresse et des désastres naturels dont nous payons le prix sans y être acteur principal.

J'aimerais également appuyer la demande de candidature présentée par la Tunisie. La Tunisie est un pays actif sur le plan de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique à travers les institutions nationales tunisiennes, le Centre national de la cartographie qui établit des études extrêmement importantes, que ce soit sur le plan tunisien ou sur un plan bilatéral ou multilatéral. De même, la Tunisie appuie et accueille un centre régional de la télédétection en Afrique, le siège est en Tunisie même. De même, la Tunisie est très active dans les organisations internationales. Nous estimons que l'accession de la Tunisie à ce Comité serait très bénéfique. C'est pour ces raisons-là que nous appuyons la candidature de la Tunisie. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Merci au représentant de la Syrie pour sa déclaration. Il a dit qu'il est important que la Tunisie soit membre du Comité. Maintenant, je vais donner la parole à l'observateur de la Tunisie, Son Excellence M. Ali Chaouch.

M. A. CHAOUCH (Tunisie) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, j'ai l'honneur de vous présenter, au nom de la Tunisie, notre déclaration, et je suis extrêmement heureux de voir que la Tunisie participe à la cinquante-troisième session du Comité en tant que pays invité.

Je saisis cette occasion pour remercier M. Ciro Arévalo Yepes, Président sortant du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, vu sa contribution majeure dans les travaux de notre Comité. De même, permettez-moi d'exprimer mes remerciements à vous, Monsieur le Président, Dumitru-Dorin Prunariu, pour votre élection à la Présidence de cette session du Comité. Les qualités dont vous disposez, la compétence, l'expérience que vous avez, ainsi que le respect des États envers vos qualités sont des facteurs qui vont participer sans doute au succès de nos réunions.

J'aimerais également exprimer mes remerciements ainsi qu'appréciations au Bureau des affaires spatiales qui nous a accordé l'occasion de nous adapter aux différents organes et aux différents travaux du Comité et de participer dans la réalisation des objectifs nobles de ce Comité. Nous avons bénéficié d'un intérêt important qui nous a vraiment permis d'avoir une idée claire et une diffusion intensive du rôle de ce Comité dans les centres scientifiques et dans les milieux scientifiques et nous avons pu, en Tunisie, donner

des instructions afin d'orienter les différentes procédures visant à l'adhésion de la Tunisie à ce Comité.

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a pris la décision d'adhérer à ce Comité, partant de l'importance de notre travail au sein du Comité, partant de la conviction que notre pays pourrait jouer un rôle important au sein des Nations Unies, en particulier dans le cadre du renforcement des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, permettez-moi d'exprimer avec toute fierté la volonté de la République tunisienne d'accéder de façon officielle au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Nous présentons notre demande de candidature pour devenir membre à part entière au sein de ce Comité et cela afin de montrer notre détermination forte à œuvrer avec tout le sérieux pour participer à la réalisation des objectifs de ce Comité et ce, à travers une coopération fructueuse avec les différents États de ce Comité.

Monsieur le Président, la Tunisie est intéressée à l'utilisation pacifique de l'espace et cela depuis le lancement du premier satellite en 1957. Nous réitérons notre attachement à l'exécution des recommandations d'UNISPACE III et notre détermination à participer avec beaucoup de sérieux aux travaux de ce Comité et à renforcer la coopération dans le domaine des sciences et technologies spatiales. Notre intérêt s'est traduit concrètement sur tous les niveaux à travers la création de la Commission nationale pour l'espace extra-atmosphérique en 1984 et la création d'un Centre national de la télédétection en 1988. Partant des développements possibles et probables en matière d'utilisation des systèmes spatiaux dans le domaine du développement, la Commission nationale pour l'espace extra-atmosphérique en Tunisie œuvre à : 1° Proposer, exécuter des procédures pour protéger l'océan et les ressources spatiales ; 2° Renforcer et développer les capacités et compétences scientifiques et technologiques en formant des cadres compétents, en renforçant les recherches et les études ; et, 3° dans le domaine des recherches à travers les applications spatiales dans le domaine industriel et agricole, à travers l'exploration de l'espace. Nous veillons au Centre national de la cartographie et de la télédétection à nous acquitter des activités qui nous permettent d'utiliser les informations géographiques à travers la localisation géographique par satellite. De même, parmi les tâches dont s'acquitte ce centre, nous travaillons sur l'obtention de données de télédétection afin de les traiter, les diffuser et les archiver. De même, nous utilisons ces techniques pour les études et pour les objectifs de

développement socio-économique. Nous veillons également à organiser le secteur de géomatique.

De même, la Tunisie a joué un rôle important dans le lancement du satellite ARABSAT. Nous avons également, à travers notre diplomatie, participé par une présence permanente et continue aux différentes conférences internationales, aux différentes réunions, ce qui a mené à la ratification par la Tunisie de trois des cinq conventions internationales, à savoir le Traité de 1967 sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique y compris la Lune et les autres corps célestes. De même, deuxièmement, l'Accord de 1968 sur le sauvetage, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique, et troisièmement, la Convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets spatiaux, le 29 mars 1972 à Washington, 3 avril 1972 à Moscou, et 6 avril 1972 à Londres.

Les associations scientifiques tunisiennes étaient intéressées par cette participation précieuse en dépit de nos ressources bien limitées. Nous avons donc participé aux activités de l'Université internationale de l'astronautique, de l'Académie internationale de l'astronautique, ainsi que de l'Institut international du droit spatial. La Tunisie a toujours été présente dans les réunions internationales sur le développement de l'éducation, la télémédecine, télédétection et d'autres applications spatiales.

Monsieur le Président, en dépit de nos capacités en matière d'utilisation pacifique de l'espace qui demeurent modestes, toutefois nous avons la détermination sincère de travailler dans un cadre de coopération internationale afin de renforcer les utilisations pacifiques de l'espace. Notre pays est prêt à présenter tous les encouragements aux acteurs nationaux afin de préparer un programme national ambitieux pour les activités spatiales et pour établir une stratégie claire en la matière. De même, nous sommes déterminés à participer de façon efficace à toutes les manifestations internationales sur les activités spatiales et à renforcer le partenariat et la coopération avec les institutions et les organisations régionales et internationales.

Nous espérons poursuivre cette coopération avec le COPUOS afin d'établir une structure spatiale de haut niveau.

Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président, permettez-moi en conclusion, d'exprimer mes remerciements ainsi que rendre mon hommage à tous les États membres qui ont appuyé la candidature de la Tunisie pour devenir membre à

part entière de ce Comité. Nous réitérons notre détermination à coopérer et coordonner avec tous les États sur un double plan régional et international et ce conformément au mandat de ce Comité. J'espère et je souhaite à ce Comité plein succès et je vous remercie de votre attention.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je vous remercie, Monsieur, pour cette déclaration. Je vais maintenant donner la parole à M. Ahmed Obaid Al-Mansoori, représentant un autre observateur, les Émirats arabes unis.

M. A. O. AL-MANSOORI (Émirats arabes unis) [*interprétation de l'anglais*] : Merci. Monsieur le Président, Excellence, au nom de la délégation des Émirats arabes unis, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la Présidence du Comité. Je suis convaincu que la présente session sera couronnée de succès sous votre Présidence. Je voudrais également vous remercier de nous avoir donné la possibilité de prendre la parole devant cette cinquante-troisième session du Comité.

Les Émirats arabes unis participent aux activités spatiales depuis près de 15 ans et ces activités sont assez vastes, allant des satellites commerciaux, des satellites de communication, conférences spatiales et les satellites scientifiques. Nous voudrions dire que nos activités augmentent rapidement dans ce domaine.

Notre présence aujourd'hui en tant qu'observateur salue notre volonté de communiquer et de coopérer avec les États de par le monde dans l'utilisation pacifique de l'espace. Nous souhaitons devenir membre actif du Comité à l'avenir. Les Émirats, en tant que nation spatiale émergente, souhaitent renforcer leurs propres compétences, leurs capacités pour promouvoir la coopération pacifique avec tous les pays du monde.

Je voudrais maintenant vous dire quels sont les résultats que nous avons obtenus au cours des 15 dernières années. En termes de satellites de communication, l'entreprise des satellites mobiles TURAYA a été créée en 1997 et a lancé trois satellites construits aux États-Unis. TURAYA a près de 300 abonnés en Europe, en Afrique et au Moyen Orient. Dirigé par l'Émirat de Charia, ce projet a permis de renforcer les compétences de nos compatriotes, de nos ressortissants dans ce domaine. Certains des services que TURAYA fournit sont la communication sans fil, les services internet et les services de prière basés sur l'emplacement GPS. Cette entreprise commerciale est également très profitable car TURAYA est utilisé par le secteur pétrolier, par exemple dans les zones rurales sans communication par satellite.

Nous allons également lancer deux satellites européens, le premier au quatrième trimestre 2010 et l'autre en 2011. LIASAT fournit différents services au Moyen Orient, en Afrique, en Asie du sud-est, y compris les services d'internet et les services de télévision ainsi que les connectivités sécurisées pour les militaires et le gouvernement.

En 2005, nous avons lancé notre premier programme de satellite de télédétection, DUBAISAT-1. Ce programme est localisé à Dubaï et son objectif principal est l'application non commerciale. DUBAISAT-1 est le premier projet de l'institution des Émirats pour la science et la technologie avancées. Ce projet a suivi un modèle que la plupart des pays en développement adoptent. Il s'agit d'un petit satellite sur le transfert des technologies. Des pays tels que la Malaisie, l'Algérie, le Nigeria et d'autres pays ont lancé des programmes similaires. L'objectif est de lancer le développement de l'industrie spatiale nationale et la mise en place des capacités locales pour mieux servir la région.

DUBAISAT a été lancé vers le milieu des années 2009 et les images ont été utilisées dans différents programmes de recherche, urbanisme, constructions commerciales, etc. Le prochain projet DUBAISAT-2 est un projet conjoint entre SAKTRAK et venant de la Corée du sud. Il s'agit de développer un des meilleurs satellites dans cette classe de poids. L'Institut des technologies prévoit également de développer un satellite et ces installations seront utilisées pour l'intégration du troisième satellite de l'Institut DUBAISAT-3.

Je voudrais maintenant vous expliquer les activités spatiales des Émirats, les activités dans le secteur spatial que nous allons mener dans les années à venir. Conformément au plan national qui est conforme à nos accords internationaux et nos convictions concernant l'utilisation pacifique de l'espace. Merci de m'avoir écouté.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant des Émirats arabes unis pour sa déclaration. Est-ce qu'il y a une autre délégation qui veut intervenir dans le cadre de l'échange général de vues lors de la réunion de ce matin, puisqu'il nous reste encore quelques minutes ? Le représentant de la Bolivie.

M. P. MARCA PACO (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*] : Merci, Monsieur le Président. Mon intervention ne constituera pas une véritable déclaration et c'est pourquoi je ne me suis pas inscrit sur la liste des orateurs, mais simplement je voulais répéter devant le Comité et devant les États membres une nouvelle qui a été transmise au Bureau des affaires spatiales en date du 20 avril 2010. Il s'agissait du fait suivant. La Bolivie, par

l'entremise du Décret 23-10 de janvier 2010, de cette année donc, a créé l'Agence bolivienne spatiale. Cette agence s'intéresse à l'utilisation et l'exploration de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques pour promouvoir le développement social, économique et technologique ainsi que la protection de l'environnement sur le territoire national.

Cette agence spatiale bolivienne cherchera au départ à gérer et assurer la mise en œuvre du projet de communication par satellite intitulé "Tout par Katari", c'est le nom d'un dirigeant autochtone qui a été décapité durant l'époque coloniale et son corps a été démembré dans les quatre directions, et c'est pourquoi nous avons donné ce nom à ce projet.

L'Agence bolivienne spatiale, installée à La Paz, créera des bureaux à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Cette agence est dirigée actuellement par un directeur général exécutif qui en est le dirigeant principal, et elle est chargée surtout de négocier, de conclure des accords visant à exécuter les politiques, programmes, plans et projets de l'État national bolivien concernant l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, et ce dans le cadre des règles actuellement applicables. Cette agence est composée d'un organe directeur qui est chargé d'assurer le respect des normes institutionnelles et qui cherche à élaborer des politiques favorisant le développement, l'exploitation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. On est en train de procéder à l'organisation du système de gestion de l'agence.

Cette agence veillera à l'application du projet de satellite TUPARKA-Mary mais elle a également d'autres rôles, notamment celui de promouvoir la réalisation de nouveaux projets en matière de satellites ou de recherche spatiale, la promotion des transferts technologiques, la formation des ressources humaines en matière spatiale et promouvoir également les applications satellitaires en vue de leur utilisation à des fins sociales, ou bien pour assurer également des activités dans le domaine de la défense ou de la protection de l'environnement.

Enfin, je voudrais signaler que l'Agence spatiale bolivienne est en cours de mise en place, de constitution et les organes compétents seront mis au courant dès que des activités concrètes seront entreprises dans le cadre du mandat qui a été donné à cette agence. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie le représentant de la Bolivie pour cette intervention et je voudrais féliciter la Bolivie pour la création de cette agence spatiale en

vue de la réalisation de ses nouvelles activités. Maintenant, sur ma liste, il y a le représentant du Burkina Faso.

Mme B. SANOU ALI (Burkina Faso) : Merci, Monsieur le Président. À l'instar des autres délégations, je voudrais vous présenter, au nom de ma délégation, toutes mes félicitations pour votre élection à la Présidence de la cinquante-troisième session du COPUOS et vous assurer aussi de notre pleine collaboration.

Permettez-moi également de remercier votre prédécesseur pour la qualité du travail abattu pendant son mandat au sein du Comité. Mes remerciements vont également aux autres membres du Bureau et du secrétariat dont la collaboration nous a permis de disposer des documents de travail de la présente session à temps et en qualité.

Monsieur le Président, le Burkina Faso soutient la déclaration du Groupe africain et la candidature de la Tunisie comme membre du COPUOS. Ce pays qui déploie déjà des efforts fort appréciables dans l'utilisation pacifique des techniques spatiales viendra ainsi renforcer le groupe des États africains au sein du Comité, pour lesquels il sera, je n'en doute pas, d'un précieux appui pour l'exécution de son mandat. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*] : Je remercie la représentante du Burkina Faso pour cette intervention. Est-ce qu'il y a une autre délégation qui voudrait prendre la parole ce matin ? Le Royaume-Uni. Je vous donne la parole.

Mme L. KEYTE (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) [*interprétation de l'anglais*] : Merci, Monsieur le Président. J'avais déjà dit que j'étais prête à prendre la parole cette après-midi, mais puisqu'il nous reste du temps ce matin, nous pouvons faire preuve de souplesse et utiliser ces quelques minutes qui nous restent.

Monsieur le Président, bien entendu, c'est un grand plaisir que de vous voir assurer la Présidence de la réunion, et nous sommes convaincus que votre expérience, et vu votre compétence, nous pourrions avancer beaucoup lors de cette réunion à propos d'un grand nombre de questions auxquelles nous sommes confrontés. Nous voudrions également profiter de l'occasion pour remercier le secrétariat du Bureau des affaires spatiales pour tous les efforts qu'il a consacrés à la préparation de la présente réunion.

Nous sommes heureux de confirmer que l'Agence spatiale britannique a été lancée le 1^{er} avril 2010. Cette nouvelle agence remplace le Centre spatial national britannique et réunit pour la

première fois toute une gamme d'activités spatiales britanniques qui se retrouvent ainsi sous une même direction et ce afin d'améliorer l'efficacité et d'améliorer également la prise de décisions stratégiques.

En outre, le Royaume-Uni met sur pied un nouveau Centre d'innovations spatiales international au coût de 40 millions de livres qui est au cœur des initiatives gouvernementales visant à appuyer le secteur spatial britannique qui est en pleine croissance. Ce centre d'innovation, ISIC, est installé dans le cadre des installations de l'Agence spatiale européenne qui ont été ouvertes en juillet 2009. Financé par les fonds publics et privés, l'ISIC est mis en place pour exploiter les données fournies par les satellites d'observation terrestre ou utiliser les données spatiales pour comprendre le changement climatique et prendre les mesures appropriées et donner des avis consultatifs relativement à la sécurité des systèmes et des services spatiaux.

Nous serons heureux dans ce contexte de collaborer avec nos collègues internationaux au cours de projets très intéressants qui pourront être réalisés dans les années qui viennent.

Nous sommes heureux d'avoir la possibilité de contribuer au nouveau point figurant sur le calendrier indicatif de travail concernant le groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités

spatiales. Nous sommes conscients du fait que l'espace est une ressource unique qui doit être appréciée et protégée et nous collaborerons avec nos collègues au sein du COPUOS pour faire en sorte que les meilleures pratiques actuelles deviennent à l'avenir des pratiques communes au sein de tous ceux qui sont actifs dans l'espace. Nous serons heureux de l'excellent échange de vues qui aura lieu durant la présente session. Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT [*interprétation de l'anglais*]: Merci, Madame. Mesdames et Messieurs, nous avons pleinement utilisé le temps dont nous disposons pour la séance de ce matin, et nous poursuivrons l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Échange de vues", cette après-midi.

Je voudrais encore vous tenir au courant des activités prévues pour cette après-midi. Nous nous réunirons à 15 heures précises et à ce moment-là nous poursuivrons l'examen du point 5 de l'ordre du jour, "Débat général", puis nous passerons au point 6, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Il y aura également le point 7, "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)".

La séance est levée à 12 h 58.